

Rapport annuel de gestion

2022-2023



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Bureau de Québec

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :

418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Compte Twitter : @statquebec

Bureau de Montréal

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8

Ce document a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

Signes conventionnels

- .. Donnée non disponible
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- Néant ou zéro

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2023

ISBN : 978-2-550-95950-2 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-95951-9 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Octobre 2023



Message du ministre

Québec, le 27 septembre 2023

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de déposer le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2023.

Ce rapport expose les principales réalisations de l'Institut et présente les résultats relatifs à la cinquième année d'application de son Plan stratégique 2018-2022 ainsi que les résultats liés à la Déclaration de services aux citoyens. Par ailleurs, il fait état de l'utilisation des ressources humaines, financières et informationnelles au sein de l'organisation et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et gouvernementales.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre des Finances,

Eric Girard



Message du statisticien en chef

Québec, le 29 juin 2023

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2023.

Ce rapport présente les principales réalisations de l'Institut au cours de l'exercice 2022-2023, cinquième et dernière année de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2022, ainsi que les résultats liés à la Déclaration de services aux citoyens. Il rend compte également de l'utilisation des ressources humaines, financières et informationnelles ainsi que de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et gouvernementales.

À titre de statisticien en chef, je me suis engagé avec enthousiasme à mener à bien la mission de l'Institut et à la porter encore plus loin, tout en demeurant attentif aux enjeux et aux besoins de la société québécoise. Depuis mon entrée en fonction, l'Institut a poursuivi la réalisation de ses mandats statutaires, lesquels lui sont confiés en vertu de la loi, et il a actualisé sa production statistique, notamment en tenant compte de l'évolution des besoins de ses partenaires. Il m'importe de mentionner que la dernière année a été marquée par une croissance des activités de l'organisation et par le développement de l'accès aux données pour la recherche, ce qui démontre que l'Institut possède les outils nécessaires pour continuer de s'adapter à une réalité en constante évolution.

L'Institut est une organisation performante, axée sur la qualité de l'information statistique au service de la population. Je tiens à souligner l'adhésion de l'ensemble du personnel à la mission de l'Institut, par la rigueur, la compétence et le dévouement dont il fait preuve quotidiennement.

Le statisticien en chef,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Simon Bergeron'.

Simon Bergeron

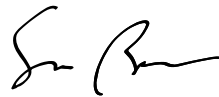
Déclaration attestant la fiabilité des données

Le Rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'Institut de la statistique du Québec présente fidèlement la mission et la vision de l'organisme.

Ce rapport présente les résultats liés au Plan stratégique 2018-2022, ainsi qu'à la Déclaration de services aux citoyens. Il comprend une description de l'utilisation des ressources au sein de l'Institut et rend compte des différentes exigences législatives et gouvernementales.

À notre connaissance, les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2022-2023 ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables, et ces dernières correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2023.

Les données financières ont été vérifiées par le Vérificateur général du Québec.



Simon Bergeron
Statisticien en chef



Bertrand Perron
Directeur général des statistiques et de l'analyse sociales



Stéphanie Parent
Secrétaire générale



Éric Deschênes
Directeur général des statistiques et de l'analyse économiques



Patricia Caris
Statisticienne en chef adjointe – Secteur de la méthodologie,
de la démographie et de l'accès aux données



Stéphane Lefebvre
Directeur général des services de soutien à la production
statistique

Table des matières

1	L'Institut de la statistique du Québec	11
1.1	L'Institut de la statistique du Québec en bref	12
1.2	Faits saillants	14
1.3	Principaux travaux statistiques	19
2	Les résultats	27
2.1	Plan stratégique.	28
2.2	Déclaration de services aux citoyens	59
3	Les ressources utilisées	61
3.1	Utilisation des ressources humaines	62
3.2	Utilisation des ressources financières	65
3.3	Utilisation des ressources informationnelles	67
4	Autres exigences	71
4.1	Gestion et contrôle de l'effectif et renseignements relatifs aux contrats de services	72
4.2	Développement durable	73
4.3	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	77
4.4	Accès à l'égalité en emploi	78
4.5	Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics	83

4.6 Allègement réglementaire et administratif	84
4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	85
4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'administration	87
4.9 Égalité entre les femmes et les hommes.	89
4.10 Politique de financement des services publics	90
4.11 Liste des enquêtes statistiques	91
4.12 Rapport du vérificateur général et états financiers	95

Annexes	123
----------------	------------

Annexe 1 – Liste des comités consultatifs	124
Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2023	126
Annexe 3 – Liste des publications	128

1

**L'Institut
de la statistique
du Québec**



L'Institut de la statistique du Québec

1.1 L'Institut de la statistique du Québec en bref

Mission

L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général.

Conformément à sa loi constitutive, l'Institut réalise des mandats statutaires en matière de démographie, de rémunération globale et de développement durable ainsi que sur la situation linguistique. Il entretient aussi des partenariats de longue date dans les domaines économique, social et culturel, et dans celui de la santé.

L'Institut a également pour mission d'assurer la communication, à des fins de recherche, de renseignements détenus par des organismes publics aux chercheurs liés à un organisme public.

À titre d'agence statistique gouvernementale, l'Institut représente le Québec auprès de Statistique Canada et auprès des responsables des statistiques des autres provinces et des territoires du Canada.

Vision

► La statistique au service de la société : la référence au Québec

L'Institut de la statistique du Québec vise à être la principale source d'information statistique objective et fiable concernant le Québec, au service de l'ensemble de la population.

Par ses produits, l'Institut contribue à mieux faire connaître le Québec et à éclairer le choix des politiques publiques. Il constitue la source d'information privilégiée pour les experts, les chercheurs et le grand public qui désirent mieux s'informer sur les multiples aspects qui définissent le Québec d'aujourd'hui.

Produits, services et clientèles

Organisation de haut savoir grâce à la compétence et à l'engagement de son personnel, l'Institut affirme son expertise en matière d'information statistique, notamment dans les domaines suivants :

- Démographie et population
- Santé et bien-être
- Société et conditions de vie
- Éducation
- Culture et communication
- Emploi et marché du travail
- Économie
- Science, technologie et innovation
- Environnement et développement durable
- Accès aux données aux fins de recherche

L'Institut offre aux **ministères et organismes** des services de nature scientifique et technique, tels que la réalisation d'enquêtes et la constitution d'ensembles d'indicateurs, la production d'études et d'analyses, la réalisation de travaux méthodologiques et de traitement des données ainsi que la production d'études d'impact économique. L'Institut met au service des ministères et organismes ses capacités statistiques, de collecte de données et de diffusion.

Des travaux réalisés par l'Institut découlent de nombreuses statistiques et publications sur le Québec, que l'organisation rend disponibles sur son site Web dans l'intérêt de **l'ensemble de la population**. De plus, le Centre d'information et de documentation de l'Institut propose des services documentaires et d'aide à la recherche, en plus d'un accès à ses collections offrant un vaste éventail de statistiques sur le Québec.

L'Institut offre également aux **chercheurs** un ensemble de services facilitant l'accès aux données administratives de certains ministères et organismes ainsi que des services-conseils à des fins de recherche scientifique, dans le respect des règles de confidentialité, de protection des renseignements personnels et de sécurité de l'information.

Comités consultatifs et collaborations

À l'écoute des besoins et des préoccupations de sa clientèle et désireux de voir ses partenaires contribuer à la réflexion portant sur le développement de la production statistique au Québec, l'Institut siège à plusieurs comités et groupes consultatifs qui se spécialisent dans ses principaux domaines d'expertise. La liste détaillée de ces comités se trouve à l'annexe 1.

L'Institut renforce son rôle de producteur de statistiques officielles en prenant part à des collaborations avec une variété d'acteurs. Ces collaborations donnent suite, notamment, à la création de programmes, d'enquêtes et d'entités qui servent à faire état d'un point de vue statistique de différents phénomènes d'intérêt. D'ailleurs, l'Institut compte à son actif plusieurs collaborations majeures.

Chiffres clés de 2022-2023

Chiffres clés	Description
480	Employés au 31 mars 2023 (cadres et intervieweurs compris)
49 869 556 \$	En dépenses annuelles
84	Enquêtes réalisées, en tout ou en partie
334 357	Questionnaires remplis pour les enquêtes
115	Nouveaux projets de recherche présentés aux Services d'accès aux données de recherche
217	Publications diffusées sur le site Web
839	Tableaux statistiques ajoutés ou mis à jour sur le site Web
1 694 099	Sessions de travail sur le site Web
1 705	Demandes d'information statistique satisfaites
1 696	Mentions dans les médias traditionnels

1.2 Faits saillants

La présente section fait un survol des éléments en lien avec la production statistique et la gouvernance qui ont marqué l'année 2022-2023, que ce soit par leur nouveauté, par leur caractère exceptionnel ou par la place particulière qu'ils ont occupée.

NOUVEAUX PRODUITS STATISTIQUES ET SERVICES

► Travaux visant l'ouverture d'un premier CADRISQ en milieu utilisateur au CHU Sainte-Justine

Une entente relative à la mise en place d'un Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) en milieu utilisateur a été signée avec le CHU Sainte-Justine en juin 2022. Au cours de l'année financière 2022-2023, les locaux ont été aménagés, l'infrastructure a été mise en place, et les produits et services technologiques nécessaires ont été fournis. L'ouverture du CADRISQ est prévue pour mai 2023.

► Lancement d'une trousse de démarrage pour les chercheurs

Une trousse de démarrage visant à aider les chercheurs à remplir correctement leur demande d'accès à des données de recherche ou leur demande d'analyse de la faisabilité et d'estimation des coûts a été lancée.

► Adoption des décrets de désignation

Trois décrets visant à désigner les renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), le ministère de l'Éducation (MEQ) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) afin qu'ils puissent être utilisés par l'Institut et communiqués à des fins de recherche aux chercheurs liés à un organisme public ont été adoptés le 15 juin 2022. Ces décrets prévoient que la communication aux chercheurs s'effectue dans l'environnement d'accès sécurisé de l'Institut.

► Programme d'enquêtes rapides : un projet en cours d'élaboration

Avec ce nouveau programme, l'Institut vise à automatiser un ensemble de processus afin de réduire le temps requis pour diffuser des résultats d'enquêtes. Lorsqu'un projet d'enquête satisfera à une liste de critères précis (ex. : nombre limité de répondants requis ou de questions nécessaires), il pourra faire partie du programme d'enquêtes rapides, et la diffusion des résultats pourra se faire

environ 5 mois après le démarrage de celui-ci. Grâce à ce programme et à un accès aux données administratives désormais facilité, le temps de réalisation de certaines enquêtes pourra ainsi être réduit de plusieurs mois.

► Nouveau programme de statistiques démologiques

L'Institut s'est vu confier, en raison d'un changement apporté à sa loi constitutive, le mandat de produire des informations statistiques nécessaires au suivi de la situation linguistique au Québec. Ce mandat a mené à la diffusion de nouveaux tableaux présentant des données sur les langues qui proviennent des recensements de la population de Statistique Canada (langue maternelle, langue parlée à la maison, connaissance du français et de l'anglais et langues de travail). Les travaux relatifs à ce nouveau mandat se font notamment en collaboration avec le ministère de la Langue française et l'Office québécois de la langue française.

► **Une nouvelle Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes**

Résultant d'un mandat confié à l'Institut par le Secrétariat à la condition féminine, cette nouvelle vitrine regroupe diverses informations statistiques dressant un portrait de la situation actuelle en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au Québec et présente les tendances observées dans les dernières années. Elle met en lumière non seulement les progrès réalisés, mais également les inégalités persistantes. Depuis sa mise en ligne, environ 3 650 personnes consultent la vitrine en moyenne chaque mois.

► **L'Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik – UVIKKAVUT QANUIPPAT 2022**

Après quelques reports, *l'Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik* s'est déroulée en septembre-octobre 2022 dans les 14 communautés de la région. Pour réaliser cette enquête, l'Institut a dû adapter ses façons de faire, notamment en ce qui a trait à la logistique et aux stratégies de collecte. Ce sont 700 élèves du secondaire qui ont répondu en classe au questionnaire sur des tablettes électroniques. Grâce à une étroite collaboration avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et la Commission scolaire Kativik et en raison de l'engagement des intervieweurs qui ont sillonné toutes les communautés de la région, la tenue de cette enquête a été un succès.

► **L'étude *Grandir au Québec* : les familles rencontrées une deuxième fois et un partenariat qui se poursuit**

Dans le cadre de la deuxième édition de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (Grandir au Québec)*, près de 4 000 familles ont été rencontrées pour une deuxième fois. Les enfants avaient alors environ 1 an et demi. Afin de faciliter la participation des familles, l'Institut leur a offert la possibilité de prendre part à l'entrevue en visioconférence, chose qu'il n'avait jamais faite auparavant. Grâce à la signature d'une nouvelle entente entre les partenaires, l'étude se poursuivra jusqu'à ce que les enfants aient 7 ans.

Par ailleurs, en plus de l'information habituellement recueillie auprès des familles, des mèches de cheveux ont été prélevées de la tête des bébés. Ces dernières serviront à une étude spéciale sur le cortisol capillaire, menée par une chercheuse collaboratrice qui s'intéresse au stress chronique chez les enfants.

► **Données inédites liées à la COVID-19 recueillies auprès des familles avec de jeunes enfants**

Des questions liées à la COVID-19 ont été ajoutées aux questionnaires de certaines enquêtes qui étaient en cours lors de la pandémie. À partir des réponses à ces questions qui ont été recueillies dans le cadre de *l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle*, des résultats ont été produits et diffusés dans une page HTML. Celle-ci présente certaines répercussions de la pandémie sur la vie quotidienne et la situation d'emploi des ménages avec enfants de 5 ans.

► **Nouvelle enquête sur les produits culturels et le numérique**

L'Enquête québécoise sur la découverte de produits culturels et le numérique, lancée au début de l'année 2023 auprès des individus et ménages, représente un nouveau projet d'envergure pour l'Institut. Celle-ci permettra de comprendre comment Internet, principalement par le biais de plateformes de diffusion numérique, de médias sociaux et de sites Web, influence la découverte de produits culturels (films, séries télévisées, œuvres musicales, balados et livres) par la population.

► **Indicateurs de progrès présentés pour une première fois sur le site Web de l'Institut**

En juin 2022, l'Institut a présenté 15 indicateurs permettant de mesurer les multiples dimensions du progrès au Québec en complément du produit intérieur brut (PIB). Ces indicateurs tiennent compte des inégalités et de la soutenabilité de l'activité humaine.

Différents produits ont été publiés simultanément : un cadre conceptuel et méthodologique présentant les concepts relatifs au bien-être et à la richesse nationale, un tableau de bord, et un bulletin présentant une analyse des principaux résultats et dans lequel des interprétations relatives au progrès sont proposées.

► Une première estimation de l'empreinte carbone des ménages au Québec

En avril 2022, l'Institut a publié une première estimation de l'empreinte carbone des ménages au Québec pour l'année 2017, puis a publié en décembre une mise à jour pour l'année 2018. L'estimation de l'empreinte carbone des ménages est produite à l'aide des données du compte des émissions de gaz à effet de serre (GES), de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du modèle intersectoriel du Québec.

L'empreinte carbone des ménages est présentée selon la catégorie de biens et services utilisés par les ménages (aliments, énergie, transport, loisirs, vêtements, etc.), selon le lieu d'émission des GES, et selon les secteurs d'activité générant les émissions (secteurs primaires, manufacturier, de services, etc.).

► Productivité des matières

L'Institut a remis au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie un rapport sur un nouvel indicateur, soit celui de la productivité des matières au Québec. Ce rapport est le fruit de plusieurs années de travail.

La productivité des matières correspond au rapport entre le produit intérieur brut (PIB) et les tonnes de matières consommées par l'économie

(consommation intérieure de matières), matières qui sont classées en quatre grandes catégories : la biomasse, les combustibles fossiles, les minerais métalliques et les minerais non métalliques. Les données québécoises présentées portent sur les années 2012 à 2019 et incluent une comparaison avec les données canadiennes. Le rapport sera diffusé sur le site Web de l'Institut à l'automne 2023.

► Première édition de l'Étude sur la langue des outils de commerce électronique des entreprises

L'Institut a livré le premier rapport de l'*Étude sur la langue des outils de commerce électronique des entreprises*. L'objectif de cette étude est de dresser un portrait des langues que les entreprises situées au Québec utilisent pour vendre leurs produits et services en ligne et informer leur clientèle.

► Un webinaire sur le bilan du marché du travail

En mars dernier, l'Institut a tenu un tout premier webinaire pour présenter le bilan du marché du travail et les tendances observées. Au total, 174 personnes ont participé à l'événement le jour même, et près de 600 personnes ont visionné en différé le webinaire, en tout ou en partie, sur YouTube ou LinkedIn. Une belle occasion de présenter les travaux de l'Institut !

► Analyse inédite – Écart de rémunération entre les femmes et les hommes : comment la situation a-t-elle évolué depuis 1998 ?

En présentant les tendances historiques relatives à la rémunération horaire des femmes et des hommes au Québec depuis près de 25 ans dans la publication *Analyse comparative des tendances historiques relatives à la rémunération horaire des femmes et des hommes au Québec dans les grands groupes professionnels*, diffusée en novembre 2022, l'Institut a su mettre en relief les avancées dans certains grands groupes professionnels.

► Étude sur l'évolution du pouvoir d'achat des employés de l'administration québécoise durant la décennie 2010

Tous les 10 ans, l'Institut réalise une analyse de l'évolution du pouvoir d'achat des employés de l'administration québécoise. L'analyse porte sur la croissance des salaires, de la rémunération des heures supplémentaires et des primes. Aux fins de l'analyse, les données sont ajustées en dollars constants de 2019-2020 pour tenir compte de l'indice des prix à la consommation (IPC). Une comparaison de la croissance réelle de la rémunération des employés de l'administration québécoise avec celle de la rémunération de l'ensemble des employés du Québec est effectuée. Le document *Étude sur l'évolution du pouvoir d'achat des employés de l'administration québécoise durant la décennie 2010* présente des résultats détaillés pour 11 catégories d'emploi, selon le statut d'emploi et la tranche d'âge, ainsi que des données historiques permettant de tracer un portrait de l'évolution de la rémunération depuis 40 ans.

AGILITÉ ORGANISATIONNELLE

► Élaboration du Plan stratégique 2023-2027

La mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2022 s'est terminée le 31 mars 2023. L'Institut a élaboré un nouveau plan stratégique témoignant de sa volonté d'assurer l'évolution constante de la production statistique et de répondre efficacement aux besoins émergents de la société et qui présente les priorités pour les quatre prochaines années. Le personnel de l'Institut a eu l'occasion de contribuer aux activités de réflexion qui ont mené au choix des orientations stratégiques.

► Des services en demande

L'Institut a réalisé en tout ou en partie 84 enquêtes en 2022-2023. C'est une augmentation de 50 % du nombre d'enquêtes réalisées depuis les cinq dernières années. Les demandes provenant des ministères et organismes pour de nouveaux projets d'enquêtes sont de plus en plus nombreuses, et cette croissance pose un défi organisationnel. Au cours des dernières années, l'Institut a mis en place diverses solutions pour y faire face et entend poursuivre ses efforts. Plusieurs objectifs du Plan stratégique 2023-2027 témoignent d'ailleurs de la volonté de l'organisation de relever ce défi.

► Refonte du site Web de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* pour bonifier l'expérience des jeunes répondants

Le site Web de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* a cédé sa place à une toute nouvelle page Web. Moderne et facile à consulter, elle fournit les informations essentielles sur l'enquête et vise à favoriser la participation de 70 000 élèves. La présentation visuelle et la navigation rappellent celles que l'on trouve généralement dans le site Web de l'Institut, mais la page conserve une signature particulière.

► Embauche record d'intervieweurs

Des données ont été collectées dans le cadre de plus de 50 enquêtes en 2022-2023. Ces données ont été recueillies auprès d'entreprises, d'individus, d'élèves ou de familles. C'est près de 335 000 questionnaires qui ont été remplis. Pour répondre aux besoins importants relativement aux enquêtes, l'Institut a dû procéder à l'embauche de 183 intervieweurs. Au total, 219 intervieweurs ont travaillé à l'Institut, à un moment ou à un autre, en 2022-2023. Cette année, deux collectes d'envergure réalisées en face à face, soit celle pour la deuxième édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* et celle pour l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire*, ont nécessité à elles seules l'embauche de 78 intervieweurs sur le terrain, du jamais vu à l'Institut.

► Implantation d'un module d'évaluation des pages dans le site Web

Un module appelé « Évaluation de page » a été implanté en mars 2023 dans le site Web de l'Institut. Le module est présent sur toutes les pages du site Web, sauf sur la page d'accueil. Il vise à recueillir l'avis des personnes qui naviguent dans le site. L'internaute indique si l'information trouvée dans la page consultée lui a été utile, puis il est invité à préciser son occupation et à laisser un commentaire (s'il le souhaite). Les commentaires recueillis seront traités sur une base régulière et permettront à l'Institut de savoir ce qu'il pourrait faire pour améliorer son site Web et le faire évoluer.

► Modernisation de l'infrastructure technologique

L'Institut a achevé les deux premières phases du projet Univers 365, qui constitue l'étape préparatoire du passage vers l'infonuagique. Ainsi, les postes de travail virtuels des employés ont migré vers Windows 11 et Microsoft 365 (qui comprend Outlook et Teams) a été déployé. Ce projet organisationnel découle de l'adoption des décrets autorisant la phase d'exécution du Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI).

► **Utilisation de données administratives pour la sélection d'un échantillon d'enquête : une nouvelle possibilité découlant de la modification à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec**

En octobre 2022, l'Institut a pu sélectionner un premier échantillon d'enquête à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec en conformité avec la Loi nouvellement modifiée. L'Institut a ainsi pu obtenir un échantillon de meilleure qualité que celui qu'il aurait obtenu s'il avait eu recours à ses méthodes habituelles. Il a aussi pu utiliser de nouvelles variables et constituer son échantillon dans des délais relativement courts.

► **Dépôt des règles de gouvernance pour approbation par la Commission d'accès à l'information (CAI)**

En 2022, l'Institut a établi ses *Règles de gouvernance concernant les renseignements désignés par le gouvernement et communiqués à des fins de recherche aux chercheurs liés à un organisme public* et les a déposées pour approbation par la CAI. L'Institut est en attente de cette approbation.

Les règles de gouvernance ont pour objectif de préciser les conditions, modalités et limites applicables à l'utilisation et à la communication par l'Institut de certains renseignements désignés, notamment en vue d'assurer la protection des renseignements personnels.

RAYONNEMENT DE L'INSTITUT

► **Un rayonnement médiatique exceptionnel pour certaines diffusions**

Parmi les nombreuses diffusions qui ont suscité l'intérêt, certaines se sont particulièrement démarquées par le nombre élevé de mentions qu'elles ont générées dans les médias. C'est le cas du bulletin *Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2066* (163 mentions); de la publication *Analyse comparative des tendances historiques relatives à la rémunération horaire des femmes et des hommes au Québec dans les grands groupes professionnels* (70 mentions); du bulletin *La migration interrégionale au Québec en 2021-2022 : Montréal voit ses pertes diminuer après avoir accusé un déficit record l'année précédente* (153 mentions) et du rapport *Rémunération des salariés – État et évolution comparés* (83 mentions).

► **Présentation d'experts à des spécialistes de Statistique Canada**

L'Institut a tenu en février 2023 une rencontre avec Statistique Canada, au cours de laquelle il a été question du PIB par industrie. Des experts de l'Institut ont présenté une méthode novatrice pour estimer le PIB mensuel du secteur de la construction. Cette nouvelle méthode a grandement suscité l'intérêt des spécialistes de Statistique Canada. La rencontre a permis à l'Institut d'asseoir davantage sa notoriété et sa crédibilité en matière de statistiques économiques portant sur le Québec.

► **Participation de l'Institut aux consultations pour le projet de loi n° 3 (Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives)**

L'Institut a présenté, à la Commission des finances publiques, des éléments liés aux pratiques et à l'expertise de l'organisation montrant que les mécanismes proposés par le projet de loi n° 3 et les travaux de l'Institut sont complémentaires. Il a également déposé un mémoire qui présente des éléments pouvant mener à des collaborations entre les organismes gouvernementaux dans le but d'assurer une utilisation des plus fructueuses des données sur la population du Québec.

► **Les études longitudinales menées à l'Institut sont reconnues à l'international**

La Direction des études longitudinales de l'Institut a été invitée à siéger au comité consultatif de l'étude *Early Life Cohort Feasibility Study* menée au Royaume-Uni. Elle a ainsi eu l'occasion de mettre en valeur l'expertise qu'elle a acquise en menant les deux éditions de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ), lesquelles sont considérées comme faisant partie des études de cohortes de naissances les plus importantes dans le monde. En transmettant ses connaissances et en faisant part de ses expériences, l'Institut contribue à orienter les travaux liés à de nouvelles études de cohortes qui sont menées en Europe.

1.3 Principaux travaux statistiques

Comme chaque année, l'Institut s'est concentré en 2022-2023 sur la réalisation de ses mandats statutaires, qui lui sont confiés par la loi. Parallèlement, il a actualisé sa programmation statistique en tenant compte de l'évolution des besoins des différents ministères et organismes partenaires ainsi que de l'ensemble de la société québécoise. Il a ainsi réalisé de nombreux travaux statistiques portant sur des thèmes variés.

DÉMOGRAPHIE ET POPULATION

► Nombre hebdomadaire de décès et surmortalité au Québec

Afin de contribuer à une meilleure compréhension de la mortalité liée directement ou indirectement à la COVID-19, l'Institut a poursuivi la diffusion du nombre hebdomadaire de décès, toutes causes confondues. Il a aussi continué de publier des données sur la surmortalité (établie à partir des données sur le nombre hebdomadaire de décès), laquelle constitue l'un des indicateurs statistiques les plus utilisés depuis le début de la pandémie. La diffusion du tableau sur les événements mensuels (naissances, décès, mariages) s'est également poursuivie. Toutes ces données ont fait l'objet d'un très grand nombre de consultations sur le site Web de l'Institut.

► *Le bilan démographique du Québec. Édition 2022*

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut établit et tient à jour *Le bilan démographique du Québec*. Cette publication présente l'évolution de la population, de sa structure par âge et sexe, de la fécondité, de la mortalité, des migrations internationales et interprovinciales et de la nuptialité. Il s'agit d'un document de référence incontournable pour tous ceux qui veulent comprendre l'évolution de la société québécoise. Dans l'édition 2022, non seulement les données de l'année 2021 sont analysées, mais également celles des premiers mois de l'année 2022 encore marquée par les effets de la pandémie.

► Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2066

L'Institut a procédé à une nouvelle mise à jour des projections démographiques du Québec publiées initialement en 2019. Cette mise à jour a été nécessaire en raison des changements observés dans les phénomènes démographiques, notamment en lien avec la pandémie de COVID-19. Au cours de l'année 2022-2023, des perspectives démographiques ont été rendues disponibles pour le Québec, selon divers découpages géographiques. À cela s'ajoutent des projections personnalisées faites pour différents ministères.

► Analyses de la conjoncture démographique accompagnant la mise à jour en continu des données

Aux fins du suivi de la conjoncture démographique du Québec, l'Institut met continuellement à jour les données portant sur la démographie sur son site Web. Certaines de ces mises à jour sont accompagnées d'analyses faisant ressortir les principaux constats. En 2022-2023, trois bulletins sociodémographiques ont présenté des analyses sur les migrations interrégionales, les naissances et les décès, trois phénomènes démographiques qui ont notamment été mis en relation avec le contexte de la pandémie. Des fiches présentant le bilan démographique au 1^{er} juillet 2022 pour chacune des 17 régions administratives ont également été produites.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

► **L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec : les répondants de la première édition ont maintenant 25 ans**

L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1) est une étude qui suit une cohorte de jeunes nés au Québec, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Elle a été conçue pour améliorer notre connaissance des facteurs qui peuvent jouer un rôle dans leur développement. Les jeunes ont 25 ans cette année et, dans le cadre du 19^e volet de l'étude, ils ont rempli un questionnaire portant sur leur situation, leurs habitudes de vie, leur santé, leurs aspirations, etc. Les riches données recueillies dans le cadre de cette enquête le sont grâce au partenariat établi entre la Fondation Lucie et André Chagnon, l'Institut de la statistique du Québec, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Famille et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Produite à partir des données de cette étude, une analyse intitulée *Association entre la consommation de cannabis au début de la vie adulte et certains comportements mesurés durant l'adolescence* a été diffusée par l'Institut en décembre 2022.

► **Publications découlant des résultats de l'étude *Grandir au Québec* à venir**

Les données préliminaires du premier passage de l'étude *Grandir au Québec* (deuxième édition de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec) sont maintenant disponibles pour les partenaires et les chercheurs collaborateurs qui souhaiteraient s'en servir à des fins d'analyse exploratoire. Les derniers traitements de données sont en cours ; on vise à rendre disponible la banque de données finale en septembre 2023. Ces données pourront servir à des fins de publication. Les thèmes qui feront l'objet des prochaines publications de l'Institut ont été déterminés avec les partenaires. La diffusion du document *Rapport méthodologique et description de l'étude* est prévue à l'automne 2023, tout comme celle de deux portraits Web. Le premier brossera un portrait des bébés nés au Québec en 2020-2021 et le second présentera les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les parents de ces bébés.

► **Enquête québécoise sur le cannabis**

L'Enquête québécoise sur le cannabis permet de suivre l'évolution de la consommation de cannabis et des comportements qui y sont associés ainsi que de fournir des renseignements quant aux perceptions de la population québécoise à l'égard de cette substance. En 2022, pour sa quatrième édition, 12 395 personnes de 15 ans et plus ont participé à l'enquête. Le rapport de l'édition 2021 a été diffusé en avril 2022, et les premiers résultats de l'édition 2022 ont été publiés en octobre 2022.

► **Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle**

À l'hiver et au printemps 2022, de l'information sur plus de 80 000 enfants qui fréquentaient la maternelle 5 ans a été recueillie dans le cadre de cette enquête de type recensement. Elle vise à mesurer le niveau de développement des enfants dans cinq domaines de développement. Le rapport statistique sera disponible en octobre 2023.

► **Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle**

Dans le cadre de cette enquête menée auprès de 15 000 parents, on cherche à en savoir davantage sur les divers aspects qui caractérisent le parcours des jeunes enfants avant leur entrée à leur maternelle, tels que la fréquentation d'un milieu de garde et ses modalités, les activités physiques, l'utilisation des écrans, l'entourage et le milieu résidentiel. À l'échelle provinciale, les indicateurs de cette enquête peuvent être mis en relation avec ceux sur le développement des enfants issus de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle. Le rapport statistique sera disponible en décembre 2023.

► **Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire**

L'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) est réalisée tous les six ans, et c'est en 2022-2023 que la majeure partie de la collecte de données pour la troisième édition a eu lieu. L'EQSJS sert à recueillir des données sur l'état de santé physique et mentale des jeunes du secondaire de toutes les régions du Québec, ainsi que sur leurs habitudes de vie et leur adaptation sociale. Lors de cette dernière édition, les intervieweurs de l'Institut sont allés faire remplir en classe le questionnaire sur des tablettes électroniques à près de 70 000 élèves répartis dans environ 500 écoles.

► **Étude sur le vécu des adolescents dans les milieux sportifs au Québec**

La collecte de données pour l'*Étude sur le vécu des adolescents dans les milieux sportifs au Québec* (EVAQ), une étude commandée par le ministère de l'Éducation, a été réalisée en même temps que celle pour l'EQSJS. Au moment de remplir le questionnaire de l'EQSJS, les jeunes étaient invités à aller remplir le questionnaire de l'EVAQ sur le site Web de l'Institut au moment de leur choix. Cette étude permettra d'en apprendre plus sur la violence dans les sports, sur les caractéristiques des jeunes pratiquant un sport organisé au Québec ainsi que sur le contexte dans lequel la violence est vécue.

► **Enquête québécoise sur la santé de la population**

L'analyse des résultats de la troisième édition de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP) et la rédaction du rapport ont été effectuées tout au long de l'année 2022-2023. Plus de 1 000 tableaux de données, traitant de divers sujets relatifs à la santé physique et mentale, aux habitudes de vie ainsi qu'à la santé au travail, ont été produits pour les directions régionales de santé publique. C'est environ 47 000 personnes qui ont participé à l'enquête. Cette troisième édition permet également de rendre compte de l'évolution de l'état de santé de la population et de ses déterminants depuis 2008.

SOCIÉTÉ ET CONDITIONS DE VIE

► **Mise à jour des vitrines statistiques**

Les données ont été mises à jour régulièrement pour la Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la Vitrine sur le vieillissement de la population, la Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans et le tableau de bord des indicateurs de progrès du Québec. Une mise à jour est effectuée lorsque de nouvelles données sont disponibles. Les résultats présentés dans ces vitrines portent sur les principaux thèmes couverts par l'Institut.

► **Enquête québécoise sur la parentalité**

L'objectif de cette enquête, réalisée auprès de plus de 19 000 parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, consiste à dresser un portrait de divers aspects et défis liés à la parentalité. Des sujets tels que la santé des parents, l'utilisation des écrans, la conciliation travail-famille, la coparentalité et le soutien social sont couverts. Le rapport statistique sera disponible à l'automne 2023.

► **Enquête québécoise sur l'intimidation**

Cette enquête, qui vise les personnes de 12 ans et plus, porte sur la cyberintimidation et l'intimidation vécues en contexte scolaire ou en milieu communautaire, ainsi que sur le harcèlement vécu au travail. Le rapport statistique sera disponible en décembre 2023.

► **Enquêtes menées auprès d'organismes communautaires**

Les travaux de deux enquêtes visant le milieu communautaire sont en cours. L'*Enquête sur les organismes d'action communautaire au Québec* en est à l'étape de la planification, et c'est autour de 5 900 organismes qui seront visés par celle-ci, plus précisément des organismes qui s'engagent dans une action collective s'inscrivant dans une finalité de développement social et visant l'amélioration des conditions de vie et du tissu social. L'*Enquête québécoise sur les organismes communautaires Famille* vise quant à elle environ 220 organismes. Il s'agit d'organismes qui interviennent chaque année auprès de milliers de familles québécoises, dont certaines sont parmi les plus vulnérables.

► Portrait des personnes âgées au Québec

Plus de 100 indicateurs figureront dans ce portrait qui paraîtra en mai 2023. Les résultats seront présentés selon différentes caractéristiques, dont le groupe d'âge et le genre. Il sera aussi question de l'évolution de la situation dans le temps dans certains cas.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

► Élargissement de la portée des statistiques culturelles

L'Institut a amorcé l'élaboration de nouveaux traitements statistiques, notamment aux fins de l'analyse de la transition numérique du secteur culturel. Il a effectué une première analyse annuelle des données sur l'écoute de musique en continu et lancé l'*Enquête québécoise sur la découverte de produits culturels et le numérique*. Il a analysé les données pour le Québec de l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet* en vue de diffuser une publication sur la consommation de produits culturels en ligne au printemps 2023.

► Analyse des effets de la pandémie sur le secteur culturel

L'Institut a réalisé en 2022 l'*Enquête sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et organismes du secteur des arts de la scène au Québec*. Avec cette enquête, il souhaitait recueillir des renseignements sur les initiatives prises par les organisations et les stratégies d'adaptation qu'elles ont adoptées pendant la pandémie pour maintenir le contact avec leurs publics. En outre, les bulletins *Optique culture* publiés en 2022-2023 font état des répercussions de la crise sanitaire ainsi que de la reprise des activités culturelles dans les musées, les salles de spectacle et les cinémas.

EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

► Résultats de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec*

L'Institut réalise annuellement l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) en vertu d'un mandat qui lui est confié par sa loi constitutive. Cette enquête lui permet d'accomplir son mandat d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration publique québécoise et des autres salariés québécois. La production du rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2022* s'inscrit dans ce mandat. Composé majoritairement d'une banque de données sur les salaires dans les entreprises de 200 employés et plus au Québec, ce rapport, publié en novembre 2022, présente l'information selon la Classification nationale des professions dans divers segments du marché du travail. Il s'avère un outil fort utile pour les divers acteurs du marché du travail (employeurs, employés, chômeurs, étudiants) qui sont à la recherche d'informations sur la rémunération.

► Bilan du marché du travail au Québec en 2022

Le *Bilan du marché du travail au Québec* a pour objectif de présenter la situation du marché du travail au Québec. Cette situation est également mise en perspective avec les tendances observées au cours des 10 dernières années. Le bilan va de pair avec l'*Annuaire québécois des statistiques du travail*, qui présente les données sous forme de tableaux et figures pour les utilisateurs à la recherche de références rapidement accessibles.

► Participation des travailleurs plus âgés au marché du travail et intentions à l'égard de l'âge de la retraite au Québec

Cet article brosse un portrait de la participation au marché du travail des travailleurs de 55 ans et plus. Il fait également état des intentions à l'égard de la retraite des personnes âgées de 45 ans et plus. L'étude a pour objectifs d'avoir un regard évolutif sur la participation des travailleuses et des travailleurs plus âgés au marché du travail québécois et d'analyser les facteurs qui influencent la décision de prendre une retraite complète.

► Données sur la population active et les postes vacants au Québec

Mensuellement, après la diffusion des résultats de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, l'Institut présente une analyse de la situation du marché du travail au Québec, laquelle s'accompagne de tableaux et de graphiques. De plus, chaque trimestre et dès la disponibilité de l'information, l'Institut produit une analyse sur les postes vacants au Québec, à partir des données de l'*Enquête sur les postes vacants et les salaires* de Statistique Canada.

ÉCONOMIE

► Enquête sur l'économie sociale au Québec

L'Institut a effectué les travaux préparatoires pour la deuxième édition de cette enquête, dont l'objectif est de brosser un portrait de l'économie sociale au Québec. Les principaux aspects auxquels on s'intéresse dans cette enquête sont les services offerts, la finalité sociale, la situation financière, les ressources humaines et la gouvernance démocratique. La collecte des données se déroulera à l'automne 2023.

► Statistiques économiques

L'Institut a assuré la diffusion des données mensuelles du produit intérieur brut (PIB) par industrie, des comptes économiques annuels et trimestriels et des statistiques sur le commerce international de marchandises du Québec, tout en apportant des ajustements à ses modèles d'estimation et en adoptant des approches novatrices (il a notamment utilisé des données administratives pour produire ses estimations). En outre, l'Institut poursuivra la modernisation de sa méthode de production du PIB par industrie, notamment en introduisant de nouveaux allocateurs et en analysant plus en profondeur certains sous-secteurs. Les statistiques produites servent d'assise à la réalisation des prévisions économiques par le gouvernement et à la planification budgétaire de ce dernier.

L'Institut mène annuellement l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* et a contribué pour une dernière fois à l'*Enquête sur les statistiques trimestrielles des finances municipales*, celle-ci ayant pris fin à l'été 2022.

► Modèle intersectoriel du Québec

Le modèle intersectoriel du Québec (MISQ) est un instrument d'analyse économique avec lequel on peut simuler l'effet de certains changements dans l'économie québécoise et l'effet de l'activité économique sur les émissions de gaz à effet de serre. Ce modèle a permis la production de bulletins d'analyse au sujet des répercussions de la production des produits manufacturiers exportés et de plusieurs secteurs productifs de l'économie québécoise. Enfin, ce modèle a aussi servi à produire pour la première fois l'empreinte carbone des ménages au Québec.

SECTEURS ÉCONOMIQUES

► Programme des statistiques minières du Québec

L'Institut gère, pour le compte du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), le Programme des statistiques minières du Québec (PSMQ). L'objectif de ce programme consiste à tracer un portrait précis de l'activité minière au Québec afin que le gouvernement puisse adopter les mesures les plus appropriées pour l'industrie. En collaboration avec le MRNF, l'Institut poursuit la mise en œuvre du plan d'action visant la modernisation du PSMQ et l'harmonisation des enquêtes minières du Québec avec celles de Statistique Canada. À cet égard, les résultats de la nouvelle *Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (pierre, granulat, argile et minéraux réfractaires)* sont diffusés depuis le mois de mars 2023.

► Profil sectoriel de l'industrie horticole

Fruit d'une collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, l'Institut a publié le *Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec – Édition 2022*. Cette édition présente l'évolution de 2018 à 2021 des principaux indicateurs économiques de l'industrie horticole. Le *Profil* contient une foule de statistiques pertinentes sur le secteur horticole, comme le nombre d'exploitations, les superficies ensemencées et récoltées, les quantités produites et commercialisées, l'entreposage, la consommation et le commerce international. L'ensemble des productions horticoles y sont couvertes, et des comparaisons avec les autres provinces et le Canada y sont présentées.

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

► Enquêtes et productions statistiques en science, technologie et innovation

En collaboration avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, l'Institut a procédé, pour l'*Enquête sur le numérique dans les entreprises* (anciennement appelée *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*), à la négociation d'une nouvelle entente, à la révision du questionnaire et à la mise en œuvre de la cinquième édition. Les résultats de cette édition de l'enquête sont attendus pour 2024. Par ailleurs, l'Institut a procédé à la révision et à la modernisation de l'*Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise*.

Enfin, l'Institut a publié plusieurs bulletins d'analyse, fascicules, infographies et tableaux portant sur les sciences, la technologie et l'innovation, sur les ressources humaines dans ces secteurs, ainsi que sur la situation et les attentes des entreprises dans un contexte économique en évolution. Parmi les parutions de l'année 2022-2023, mentionnons les suivantes : les bulletins *La recherche et développement dans les entreprises au Québec en 2020* ; *Demande de financement externe des PME québécoises en 2020* ; *Achats en ligne au Québec en 2020* et *L'utilisation d'Internet et des technologies dans les entreprises québécoises en 2020*, ainsi que l'analyse trimestrielle *Situation et attentes des entreprises du Québec*.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

► Indicateurs de développement durable

En tant que partenaire du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, l'Institut recueille, produit et diffuse divers indicateurs pour le suivi de la démarche gouvernementale de développement durable. À ce titre, il a publié des mises à jour du *Recueil des indicateurs de développement durable*, qui présente une vingtaine d'indicateurs globaux selon cinq capitaux : humain, social, produit, financier et naturel. L'Institut a également poursuivi les travaux relatifs à la production, à la mise à jour et à la diffusion des 39 indicateurs présentés dans le *Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*.

► Tableau de bord pour la mesure de l'économie verte

L'Institut poursuit les travaux de mise à jour du tableau de bord qui présente les 12 indicateurs qu'il a retenus, en collaboration avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, afin de suivre les progrès réalisés vers une économie visant la préservation de l'environnement et la compétitivité des entreprises québécoises.

► Vitrine des indicateurs de la Stratégie québécoise de l'eau et Vitrine statistique sur l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022

L'Institut poursuit les travaux de mise à jour de la vitrine qui présente une dizaine d'indicateurs permettant le suivi de la Stratégie québécoise de l'eau et de la Vitrine statistique sur l'occupation et la vitalité des territoires qui présente 17 indicateurs. Ces derniers témoignent de l'évolution de la démographie, de l'emploi, de la richesse et de la qualité de vie au Québec à différentes échelles territoriales.

PORTRAITS TERRITORIAUX ET MULTITHÉMATIQUES

► Indice de vitalité économique, édition 2023

L'Institut a publié les données sur l'indice de vitalité économique de l'année 2020 pour les 104 municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que pour près de 1 160 localités québécoises. Les données relatives à cet indice composite, mises à jour tous les deux ans par l'Institut, sont utilisées notamment par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour moduler la répartition des enveloppes budgétaires destinées au développement local et régional, dont celles des différents volets du Fonds régions et ruralité. Les résultats figurent dans différents produits disponibles sur le site Web de l'Institut : cartes interactives, fiches synthèses, tableaux dynamiques et bulletin d'analyse.

► Panorama des régions du Québec, édition 2022

La 14^e édition du *Panorama des régions du Québec*, un ouvrage de référence qui regroupe un ensemble de statistiques sur les régions administratives et les municipalités régionales de comté (MRC) du Québec, a été publiée en octobre 2022. L'édition de 2022 couvre une variété de sujets, dont la démographie, le marché du travail, l'éducation, la culture, le transport électrique, la santé et l'hébergement touristique. Dans certains chapitres, notamment celui sur la santé, on examine les répercussions qu'a eues la pandémie. Un portrait statistique de chacune des régions complète cette 14^e édition.

► Revenu disponible par région et MRC

L'Institut a procédé à la mise à jour des estimations annuelles du revenu disponible à l'échelle des régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. La mise à jour est accompagnée d'un bulletin d'analyse qui offre un portrait détaillé, à l'échelle infraprovinciale, des revenus des particuliers. Ce bulletin fait un survol de l'évolution du revenu disponible par habitant en 2020, une année qui a été marquée par des bouleversements économiques majeurs causés par le début de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

ACCÈS AUX DONNÉES ADMINISTRATIVES

► Création d'un dictionnaire de données administratives

L'Institut travaille à la création d'un dictionnaire visant à détailler l'ensemble des informations existantes relatives aux données administratives présentement disponibles. Pour une variable donnée, on trouvera une description, les domaines de valeurs, les sources de données, les périodes d'utilisabilité pour chaque source, les recoupements entre sources, les regroupements nécessaires à l'interprétation, les limites, etc.

► Avancées importantes concernant la désignation des renseignements de Revenu Québec

Tout au long de l'automne 2022, les travaux visant à désigner les renseignements administratifs de Revenu Québec afin qu'ils puissent être utilisés par l'Institut et communiqués aux chercheurs admissibles ont progressé. En 2023, une étape importante devrait être franchie, soit le dépôt du décret de désignation des renseignements de Revenu Québec en vue d'une approbation ultérieure par le gouvernement.

► De nouvelles données administratives pour l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ)

Des ententes de communication de renseignements permettant de jumeler des données administratives aux données de l'ELDEQ ont été signées. Concernant l'ELDEQ 1, l'entente conclue avec Revenu Québec permet à l'Institut d'obtenir des renseignements fiscaux des répondants de l'étude. Concernant *Grandir au Québec*, la deuxième édition de l'ELDEQ, l'Institut a conclu une entente avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour obtenir de l'information sur les congés parentaux des parents des enfants de l'étude. Dans les deux cas, ces ententes permettent d'obtenir des informations de qualité et de diminuer le fardeau des répondants.

► Publication des délais de livraison des fichiers de données aux chercheurs liés à un organisme public

L'Institut a diffusé, sur le site Web des Services d'accès aux données de recherche, les délais de réalisation des demandes d'accès aux données. Depuis juin 2019, 336 demandes ont été soumises dans la Zone chercheur des Services d'accès aux données de recherche de l'Institut. En date du 31 mars 2023, pour 88 projets de chercheurs un accès à des fichiers de recherche dans les CADRISQ ou à distance avait été accordé. En moyenne, un chercheur obtient l'accès à ses données de recherche en 289 jours (9,5 mois). Pour un projet simple, l'accès est obtenu en moyenne en 188 jours (6,2 mois), alors que pour un projet complexe, il est obtenu en moyenne en 746 jours (2 ans). Les délais sont attribuables tant au temps de traitement de la demande par l'Institut qu'aux délais de transmission des documents nécessaires ou aux délais de réponse des chercheurs, des organismes détenteurs de données et des organismes responsables des autorisations. L'objectif de l'Institut est de ramener le délai moyen à 6 mois, puis de poursuivre les réductions par la suite.

► Travaux de développement informatique – Services d'accès aux données de recherche

Diverses fonctionnalités ont été ajoutées à la plateforme de demande d'accès aux données pour des projets de recherche. Mentionnons l'implantation d'un module de sondage permettant d'obtenir les commentaires des chercheurs. Des travaux sont également en cours afin d'implanter des canaux d'échanges électroniques pour rendre accessibles de nouvelles données administratives. De plus, certains formulaires accessibles aux chercheurs ont été optimisés. Enfin, en ce qui concerne les CADRISQ, l'infrastructure technologique a été optimisée afin d'améliorer l'expérience client, et des travaux ont été réalisés en vue de l'implantation de deux CADRISQ en milieu utilisateur (CHU Sainte-Justine et CHU de Sherbrooke).

AMÉLIORATION DES MÉTHODES ET DES PROCESSUS STATISTIQUES

► Bonification des registres de clés d'appariement

Créé en 2020-2021, le Registre des clés d'appariement entre le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec et le fichier des décès du Registre des événements démographiques a vu sa taille augmenter en 2022-2023, et, par conséquent, son potentiel de réutilisation à moindre coût s'accroître pour d'autres projets de recherche.

De plus, en 2022-2023, des registres des clés d'appariement entre le FIPA et le fichier des naissances vivantes et entre le FIPA et le fichier des mortinaissances ont vu le jour. Par ailleurs, une démarche a été réalisée durant cette année financière afin d'établir les liens entre le FIPA et les fichiers du ministère de l'Éducation du Québec.

2

Les résultats





Les résultats

2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022

Composant la première des deux sections relatives au suivi du Plan stratégique 2018-2022 de l'Institut, les tableaux suivants résument l'atteinte des cibles selon les travaux réalisés en 2022-2023¹. Pour chacune des cibles, un renvoi aux pages de la seconde section guide le lecteur souhaitant en savoir davantage.

1. Pour 2022-2023, l'atteinte des cibles cumulatives, c'est-à-dire celles qui visent un résultat au terme du plan stratégique, est établie en fonction des résultats au 31 mars 2023. Lors des années antérieures, l'atteinte de ces cibles a été établie en fonction de la progression des résultats, ce qui explique qu'une cible précédemment atteinte peut s'avérer non atteinte au terme du plan stratégique.

ENJEU 1

► L'utilisation de données administratives et de mégadonnées dans la production de statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

1.1 Tirer avantage des données administratives et des mégadonnées

Objectifs	Indicateurs	Cibles ¹	Résultats 2022-2023	Page
1.1.1 Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées.	Nombre et nature des fichiers administratifs analysés.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	Six fichiers analysés en 2022-2023. (Trente-quatre fichiers depuis 2018-2019)	37
	Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées.	1.1.1.2 Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et en 2021.	Le guide sera publié en 2023-2024.	38
1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives.	Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	Douze produits statistiques réalisés en 2022-2023. (Dix-sept nouveaux produits depuis 2018-2019)	39
1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées.	Nombre et nature des projets d'expérimentation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	Groupe de travail créé en 2021-2022.	40
		1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	Aucun nouveau projet réalisé en 2022-2023. (Deux projets depuis 2018-2019)	40

1. La majorité des cibles doivent être atteintes durant la période couverte par la planification stratégique (soit de 2018-2019 à 2022-2023) ; cependant, certaines cibles doivent expressément être atteintes au cours de l'année 2022-2023.

ENJEU 2

► L'évolution des enquêtes en réponse aux besoins statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

2.1 Accroître le potentiel statistique des enquêtes

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2022-2023	Page
2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires.	Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants : nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	Trois nouvelles productions statistiques en 2022-2023. (Dix productions depuis 2018-2019)	41
2.1.2 Renforcer la pertinence de l'information recueillie dans les enquêtes.	Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires).	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	Cinq enquêtes en 2022-2023. (Quatorze enquêtes depuis 2018-2019)	42
2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes.	Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	57 %	43
	Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	90 %	43

ENJEU 3

► Le rehaussement de l'expertise

ORIENTATION STRATÉGIQUE

3.1 Stimuler l'innovation, le développement, les partenariats et l'acquisition d'expertises

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2022-2023	Page
3.1.1 Consolider les fonctions <i>innovation</i> et <i>développement</i> au sein de l'Institut.	Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	16 %	44
3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut.	Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	Cinq collaborations.	45
3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques.	Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	0,3 %	46
	Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	219 employés (65 %).	47

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.1 Promouvoir et soutenir l'utilisation des statistiques produites par l'Institut

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2022-2023	Page
4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs.	Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation des statistiques de l'Institut.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	Cinq stratégies de communication mises en place en 2022-2023. (Neuf stratégies depuis 2018-2019)	48
	Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	34 %	49
	Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	- 3 %	49
	Nombre de visites du site Web.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	Non mesuré.	50
4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques.	Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	10 %	51
	Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	Deux productions.	51

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.2 Contribuer à l'accès aux données à des fins de recherche et de gouvernance

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2022-2023	Page
4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche.	Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec.	4.2.1.1 Juin 2019 (cible révisée).	Lancement le 17 juin 2019.	52
	Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	74 jours ¹ .	52
	Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental.	4.2.1.3 80 % en 2022.	Non mesuré.	53

1. Le délai de traitement présenté correspond au nombre moyen de jours ouvrables associés aux travaux de l'Institut compris entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et son autorisation. Ces jours ne comprennent pas les jours d'attente attribuables aux organisations externes, ni ceux requis pour la préparation du fichier de données. Si l'on tient compte de ces jours qui s'ajoutent de même que des fins de semaine et des jours fériés, le délai moyen en 2022-2023 s'établit à 289 jours (9,5 mois). L'Institut vise à réduire ce délai à six mois. Mentionnons que les délais d'accès aux données sont désormais publiés sur le site Web de l'Institut.

ENJEU 5

► Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.1 Recourir à des modes d'organisation du travail flexibles et mobilisateurs

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2022-2023	Page
5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel.	Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	Non réalisé.	54
	Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	76 %	55
	Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	Non mesuré.	55
5.1.2 Implanter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations.	Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	Six projets réalisés en 2022-2023. (Trente-trois projets depuis 2018-2019)	56

ENJEU 5

► Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.2 Assurer l'évolution des pratiques

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2022-2023	Page
5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes.	Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	Aucun domaine ajouté en 2022-2023. (Un domaine depuis 2018-2019)	57
	Participation de l'Institut aux travaux du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	Adoption en 2021 du projet de loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec.	58

Résultats détaillés 2022-2023 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022

La période couverte par le Plan stratégique de l'Institut s'étend de l'année financière 2018-2019 à l'année financière 2022-2023. Le dépôt officiel du Plan a eu lieu en juin 2018, de sorte que l'année 2018-2019 comportait 10 mois d'observation au lieu de 12. L'Institut avait néanmoins pu présenter un résultat pour la plupart des 28 cibles du Plan stratégique.

L'année 2022-2023 marque la fin du Plan stratégique qui a guidé l'Institut pendant les cinq dernières années. Les objectifs initiaux ont été atteints dans une proportion de 57 %².

Bien que ce chiffre puisse sembler bas, il est important de se rappeler que cette période a été marquée par la pandémie de COVID-19. Malgré tout, l'organisation a connu de nombreux succès au cours de cette période, et une croissance considérable du nombre de mandats qui lui ont été confiés. L'Institut a réussi à développer son expertise en matière de données administratives ainsi qu'à faire évoluer sa production statistique tout en facilitant l'accès aux données pour les chercheurs. Mentionnons, entre autres, que les cibles liées aux collaborations avec les partenaires externes ainsi qu'entre les directions ont toutes été atteintes et que l'organisation a réussi à optimiser l'expérience des utilisateurs de son site Web, et à adapter ce dernier aux nouvelles plateformes technologiques.

Cependant, il faut admettre que certains objectifs n'ont pas été atteints. Par exemple, l'Institut n'a pas été en mesure de faire la comparaison du nombre de visites de son site Web entre 2017-2018 et 2022-2023 en raison de la migration de celui-ci au cours de la période. De plus, les cibles liées au transfert de connaissances, au nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias ainsi qu'au développement du personnel n'ont pas été atteintes. Il importe de souligner qu'au cours des cinq dernières années, l'Institut a vu ses effectifs croître de 46 %. Ce contexte de croissance, la pandémie de COVID-19, la transition vers le mode de travail hybride et la refonte des processus de dotation ont amené l'Institut à s'adapter et à procéder à la réaffectation temporaire de ses ressources. Malgré tout, l'Institut s'engage à inclure de nouveau des objectifs liés à ces aspects dans son Plan stratégique 2023-2027.

L'Institut tient à remercier tous les membres de son organisation pour leur contribution à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique au cours des cinq dernières années.

2. Pour 2022-2023, l'atteinte des cibles cumulatives, c'est-à-dire celles qui visent un résultat au terme du plan stratégique, est établie en fonction des résultats au 31 mars 2023. Lors des années antérieures, l'atteinte de ces cibles a été établie en fonction de la progression des résultats, ce qui explique qu'une cible précédemment atteinte peut s'avérer non atteinte au terme du plan stratégique.

ENJEU 1

► L'utilisation de données administratives et de mégadonnées dans la production de statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

1.1 Tirer avantage des données administratives et des mégadonnées

► Objectif 1.1.1 Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées

Contexte lié à l'objectif : Les compétences méthodologiques et opérationnelles et les pratiques en matière de confidentialité de l'Institut lui permettront d'être à l'avant-plan de la mise en œuvre du processus d'accès aux données administratives du gouvernement.

Indicateur : Nombre et nature des fichiers administratifs analysés.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Deux fichiers analysés – Cible atteinte	Sept fichiers analysés – Cible atteinte	Dix-neuf fichiers analysés – Cible atteinte	Six fichiers analysés – Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Six fichiers de données administratives ont été analysés dans le cadre de l'accès aux données pour la recherche. Ceux-ci offrent ainsi un potentiel d'exploitation et d'appariement pour de nouvelles productions statistiques de l'Institut. Trois proviennent du ministère de l'Éducation ou du ministère de l'Enseignement supérieur, deux de Revenu Québec, et un de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

L'Institut cumule donc 34 fichiers administratifs analysés pour les cinq années d'application de son Plan stratégique et a ainsi atteint la cible qu'il s'était fixée.

Indicateur : Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.1.2 Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et 2021.	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle.	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle.	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle.	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle.
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Version préliminaire du guide – Cible non atteinte	Guide en finalisation – Cible non atteinte	Guide en finalisation – Cible non atteinte	Publication du Guide en 2023-2024 – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : L'Institut n'a pas été en mesure d'élaborer le guide décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées durant sa planification stratégique 2018-2023.

Le *Guide de bonnes pratiques pour une utilisation de qualité des données administratives à l'Institut de la statistique du Québec* a été produit, et le personnel de l'Institut pourra le consulter au cours de l'année 2023-2024.

► **Objectif 1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives**

Contexte lié à l'objectif : L'utilisation des données administratives peut contribuer à l'évolution de la production statistique, car elle permet de répondre plus rapidement à des besoins additionnels d'information et ainsi d'enrichir le patrimoine statistique.

Indicateur : Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.
Résultats	Deux produits statistiques en cours d'élaboration – Cible atteinte	Un troisième produit statistique réalisé – Cible atteinte	Un produit statistique réalisé – Cible atteinte	Un produit statistique réalisé – Cible atteinte	Douze produits statistiques réalisés – Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Avec douze nouveaux produits statistiques, l'Institut élargit l'éventail de ses produits exploitant des données administratives.

Grâce aux modifications législatives adoptées en 2021 et à la signature des décrets permettant à l'Institut et aux chercheurs d'avoir accès plus facilement et rapidement à des banques de données désignées, la cible, qui était de huit nouveaux produits statistiques, a été dépassée au terme du Plan stratégique. Des données administratives ont été exploitées dans le cadre de la réalisation de dix-sept produits statistiques durant la période couverte par le Plan stratégique.

► Objectif 1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées

Contexte lié à l'objectif : Bien que recueillies à d'autres fins que statistiques, les mégadonnées offrent un grand potentiel. Leur utilisation comporte des défis et doit être accompagnée de développements méthodologiques permettant d'en saisir la portée et les limites pour constituer un intrant pertinent.

Indicateur : Nombre et nature des projets d'expérimentation des mégadonnées.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Création prévue au printemps 2020 – Cible atteinte	Report de la création – Cible non atteinte	Création du groupe de travail – Cible atteinte	Cible atteinte

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Poursuite des travaux – Cible atteinte	Un projet réalisé – Cible atteinte	Un projet réalisé – Cible atteinte	Aucun projet réalisé – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : L'Institut est autorisé à accéder aux données administratives pour réaliser ses mandats depuis l'adoption des décrets de désignation (juin 2022). Cependant, l'Institut n'a pas été en mesure d'exploiter cette nouvelle autorisation à son plein potentiel, puisque ce n'est qu'à compter de l'automne 2022 que l'accès a été facilité par la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec. Au cours de la période allant de l'automne 2022 à mars 2023, l'Institut n'a réalisé aucun projet d'expérimentation visant à déterminer si de nouveaux lots de mégadonnées offraient un potentiel statistique intéressant.

Par conséquent, l'Institut n'a pas atteint sa cible au terme du Plan stratégique, puisqu'il n'a cumulé que deux projets d'expérimentation sur la durée de celui-ci.

ENJEU 2

► L'évolution des enquêtes en réponse aux besoins statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

2.1 Accroître le potentiel statistique des enquêtes

► Objectif 2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires

Contexte lié à l'objectif : Les objectifs poursuivis par les enquêtes évoluent et tendent à se complexifier, notamment pour éclairer des sujets qui ne peuvent être décrits que partiellement par d'autres sources. La spécialisation des enquêtes mène à améliorer les méthodologies et à adapter les outils de collecte.

Indicateur : Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants : nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.
Résultats	Une première production – Cible atteinte	Quatre nouvelles productions statistiques réalisées – Cible atteinte	Une nouvelle production statistique réalisée – Cible atteinte	Une nouvelle production statistique réalisée – Cible atteinte	Trois nouvelles productions statistiques réalisées – Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : L'Institut a réalisé trois nouvelles productions statistiques en combinant des données d'enquêtes et des données administratives. En voici la liste : 1) *l'Enquête sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et organismes du secteur des arts de la scène au Québec*, 2) un portrait statistique de la situation économique des entreprises sous contrôle étranger, qui permet d'apprécier certaines statistiques économiques selon le pays de contrôle par rapport à celle des entreprises québécoises et 3) une enquête portant sur la découverte de produits culturels et le numérique, un sujet non étudié jusqu'alors. Ces nouvelles productions statistiques permettent d'atteindre la cible énoncée dans le Plan stratégique (dix nouvelles productions statistiques).

► Objectif 2.1.2 Renforcer la pertinence de l'information recueillie dans les enquêtes

Contexte lié à l'objectif : La réponse aux besoins en information passe non seulement par l'utilisation de données de diverses sources dans le cadre de travaux statistiques, laquelle est appelée à être plus fréquente, mais aussi par l'évolution des enquêtes. Les enquêtes demeurent un moyen éprouvé et difficilement remplaçable de disposer d'une information représentative d'une population.

Indicateur : Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires).

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.
Résultats	Trois enquêtes – Cible atteinte	Une enquête – Cible atteinte	Une enquête – Cible atteinte	Quatre enquêtes – Cible atteinte	Cinq enquêtes – Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : En 2022-2023, cinq enquêtes ont permis de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires). En voici la liste :

1) *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, pour laquelle a été signée une entente de partenariat qui prévoit la poursuite de la deuxième édition jusqu'à ce que les enfants aient 7 ans, 2) *l'Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik*, qui vise à dresser un portrait de l'état de santé physique et mentale, des habitudes de vie et de l'adaptation sociale des élèves du secondaire du Nunavik, 3) *l'Enquête québécoise sur la violence entre partenaires intimes*, qui vise notamment à mesurer le phénomène de la violence entre partenaires intimes et le niveau de gravité de celle-ci, 4) *l'Étude sur l'expérience des adultes ayant reçu des services dans le cadre d'un processus judiciaire*, qui vise à mesurer le degré de satisfaction des personnes victimes d'une infraction commise dans un contexte de violence conjugale ou sexuelle et 5) *l'Étude sur le vécu des adolescents dans les milieux sportifs au Québec*, qui permettra d'en savoir plus sur les caractéristiques de la violence subie par les adolescents québécois pratiquant un sport organisé.

L'Institut cumule ainsi quatorze enquêtes liées à cet indicateur pour les cinq années d'application de son Plan stratégique et a donc dépassé la cible de huit enquêtes.

► Objectif 2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes

Contexte lié à l'objectif : Plusieurs avenues sont explorées pour faire évoluer les méthodologies d'enquête. De nouvelles approches sont nécessaires afin de joindre les répondants (individus, ménages, entreprises et organismes) dans leurs nouveaux modes de communication (appareils mobiles, Web ou autre).

Indicateur : Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.
Résultats	51 % – Cible atteinte	52 % – Cible atteinte	47 % – Cible atteinte	57 % – Cible non atteinte	57 % – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : La cible n'a pas été atteinte puisqu'il est possible de remplir le questionnaire en ligne pour 57 % des enquêtes, et non pour 75 % d'entre elles. Des travaux sont en cours pour *l'Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec*, *l'Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec* et *l'Enquête sur la vente de livres neufs au Québec*.

Mentionnons toutefois que pour les enquêtes récurrentes auxquelles il est possible de participer via le Web, 76,7 % des répondants ont répondu au questionnaire en ligne.

Indicateur : Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.
Résultats	35 % – Cible atteinte	86 % – Cible atteinte	50 % – Cible atteinte	100 % – Cible atteinte	90 % – Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : L'Institut a mené dix enquêtes auprès d'individus et de ménages qui sont incluses dans le calcul de l'indicateur. Pour 90 % d'entre elles, les premiers résultats ont été livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données. L'Institut a donc dépassé sa cible de 85 %.

ENJEU 3

► Le rehaussement de l'expertise

ORIENTATION STRATÉGIQUE

3.1 Stimuler l'innovation, le développement, les partenariats et l'acquisition d'expertises

► Objectif 3.1.1 Consolider les fonctions *innovation* et *développement* au sein de l'Institut

Contexte lié à l'objectif : L'innovation dans une organisation tient notamment à ses capacités à décoder les nouveaux besoins, à faire évoluer ses expertises, à apporter de nouvelles réponses et ainsi à améliorer son offre de service.

Indicateur : Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	26 % – Cible atteinte	22 % – Cible atteinte	17 % – Cible atteinte	16 % – Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Le résultat de 16 % dépasse fortement la cible de 5 %. Le budget consacré à l'intégration de l'innovation et du développement se base sur la déclaration des heures travaillées dans le système de gestion de projets Virtuo. Le pourcentage du budget a été utilisé pour 40 projets correspondant aux critères. En 2022-2023, les coûts d'innovation ont atteint 748 885 \$. Au terme du plan stratégique, l'Institut atteint et dépasse la cible qu'il s'était fixée.

► Objectif 3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut

Contexte lié à l'objectif : Pour favoriser l'intégration de l'innovation à la production statistique, des moyens doivent soutenir le partage, l'échange de connaissances et la valorisation des expertises de pointe. C'est une méthode reconnue pour cerner les nouveaux enjeux et réagir adéquatement à l'évolution constante des besoins.

Indicateur : Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.
Résultats	Cinq collaborations – Cible atteinte	Sept collaborations – Cible atteinte	10 collaborations – Cible atteinte	14 collaborations – Cible atteinte	5 collaborations – Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Pour enrichir son expertise en conception et en mesure statistique, l'Institut collabore avec Statistique Canada. Il a notamment travaillé en concertation avec ce dernier afin que des estimations de population de meilleure qualité (exhaustivité, précision, fiabilité et comparabilité) puissent être produites pour le Québec. De plus, il a collaboré avec l'Office québécois de la langue française pour coordonner les efforts afin de mieux comprendre les données démolinguistiques du recensement ainsi que les enjeux de comparabilité qu'elles comportent.

Pour élargir l'accès aux données administratives, l'Institut collabore avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

L'Institut a également collaboré avec le Center for Longitudinal Studies de l'University College London en faisant partie d'un comité consultatif international où il agit à titre de représentant. Grâce à sa participation au comité, l'Institut a pu bénéficier de l'expertise de chercheurs responsables d'études de cohortes situées dans une dizaine de pays.

L'Institut atteint ainsi sa cible pour une cinquième année consécutive.

► Objectif 3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques

Contexte lié à l'objectif : L'Institut, à titre d'agence statistique, doit compter sur l'acquisition de connaissances et renforcer la dynamique interne de son organisation pour que son personnel se maintienne à la fine pointe de l'évolution des pratiques.

Indicateur : Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	0,4 % – Cible atteinte	0,4 % – Cible atteinte	0,2 % – Cible non atteinte	0,3 % – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : L'augmentation du pourcentage de la masse salariale utilisée pour des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert des connaissances (VTC) s'explique par l'augmentation, au cours de l'année financière 2022-2023, de la valeur du temps saisi en VTC dans le système de gestion de projets Virtuo et par l'augmentation de la masse salariale prise en considération dans le calcul du pourcentage.

L'Institut n'a cependant pas atteint la cible de 1,5 % de la masse salariale. Un nouvel indicateur dans le prochain plan stratégique de l'Institut témoignera de la volonté de ce dernier de poursuivre ses efforts en matière de transfert de connaissances.

Indicateur : Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	158 employés (56 %) – Cible atteinte	190 employés (65 %) – Cible atteinte	166 employés (53 %) – Cible non atteinte	219 employés (65 %) – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : L'Institut a tenu six activités de transfert de connaissances et a sensibilisé son personnel à l'importance de participer à ces dernières. Malgré ces efforts, ce sont 65 % des employés qui ont participé à au moins deux activités de transfert des connaissances ; par conséquent, la cible de 90 % n'a pas été atteinte.

L'Institut maintient sa volonté d'encourager le transfert de connaissances et prévoit inclure dans son prochain plan stratégique un indicateur en témoignant.

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.1 Promouvoir et soutenir l'utilisation des statistiques produites par l'Institut

► Objectif 4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs

Contexte lié à l'objectif : L'un des défis de l'Institut est d'optimiser la diffusion de ses statistiques et d'en faciliter l'utilisation par différents intervenants, qu'il s'agisse d'acteurs gouvernementaux, de membres de la communauté scientifique, des médias ou encore du public en général.

Indicateur : Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation des statistiques de l'Institut.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.
Résultats	Une stratégie de contenu en cours d'élaboration – Cible atteinte	Stratégie de contenu en cours d'implantation – Cible atteinte	Deux stratégies de communication mises en place – Cible atteinte	Deux stratégies de communication mises en place – Cible atteinte	Cinq stratégies de communication mises en place – Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Au cours de la dernière année, cinq stratégies de communication ont été mises en œuvre par l'Institut. Elles visaient notamment à promouvoir le nouveau tableau de bord des indicateurs de progrès du Québec, la nouvelle Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes, le *Panorama des régions du Québec*, un webinaire sur le marché du travail (le tout premier webinaire offert par l'organisation), l'ouverture d'un nouveau Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) au CHU Sainte-Justine, et le fait que de nouveaux décrets gouvernementaux allaient permettre de réduire les délais de traitement des demandes des chercheurs.

Par ailleurs, une stratégie globale de communication externe a été définie en janvier 2023. Elle prévoit des actions de communication organisationnelles qui seront mises en œuvre en 2023-2024.

Indicateur : Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias.

Mesure de départ : 644 citations pour 2017-2018.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.
Résultats	Progression de 13 % – Cible atteinte	Progression de 14 % – Cible atteinte	Progression de 101 % – Cible atteinte	Progression de 1 % – Cible non atteinte	Progression de 34 % – Cible atteinte

Des corrections ont été apportées aux résultats des années 2020-2021 et 2021-2022 lors de la mise à jour 2022-2023.

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : On rapporte, en 2022-2023, 2 252 citations dans les médias, soit une augmentation de 34 % par rapport à l'année précédente.

Indicateur : Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias.

Mesure de départ : 118 présentations et entrevues dans les médias pour 2017-2018.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.
Résultats	4 % – Cible atteinte	18 % – Cible atteinte	– 10 % – Cible non atteinte	– 13 % – Cible non atteinte	– 3 % – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : De 2017-2018 à 2022-2023, le nombre de présentations à un auditoire externe (34) et d'entrevues dans les médias (80) a reculé de 3 % : il est passé de 118 à 114. Par rapport à l'an dernier, on remarque une diminution de 7 % du nombre d'entrevues dans les médias et une augmentation de 100 % du nombre de présentations à un auditoire externe.

Le nombre d'entrevues tend à diminuer, tandis que le nombre de mentions dans les médias augmente. Les efforts de communication, notamment la vulgarisation des contenus et l'adaptation de ceux-ci à différents publics, ont porté fruit puisque le nombre de citations (cible 4.1.1.2) a continué d'augmenter malgré la baisse du nombre d'entrevues accordées (cible 4.1.1.3).

Indicateur : Nombre de visites du site Web.

Mesure de départ : La progression sera calculée annuellement à partir de 2019-2020 et à terme, en 2022-2023.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	1 007 400 visites – Cible atteinte	42 % – Cible atteinte	Non mesuré – Cible non atteinte	Non mesuré – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Le nombre de visites du site Web de l'Institut a dépassé 1,69 million, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à l'an passé. Cependant, la comparaison avec l'année 2019-2020 s'avère impossible. En effet, la refonte du site Web, en décembre 2020, a provoqué un bris dans la compilation des statistiques de fréquentation en raison du changement de plateforme technologique et de la structure du site. Des changements au système de collecte des statistiques de consultation ont été aussi été apportés au cours de l'automne 2021 afin d'assurer une collecte plus exhaustive des données.

► Objectif 4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques

Contexte lié à l'objectif : Les nouveaux outils de communication modifient la relation entre les producteurs de données et les utilisateurs de statistiques. Pour assurer une utilisation optimale de ses productions, l'Institut doit adapter ses modes de diffusion.

Indicateur : Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles.

Mesure de départ : La progression annuelle, calculée une première fois en 2019-2020, a été établie à partir du nombre observé en 2018-2019 (790 tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles).

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	10 % – Cible atteinte	11 % – Cible atteinte	7 % – Cible atteinte	10 % – Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : En 2022-2023, le nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles a augmenté de 10 %, pour atteindre un total de 1 309.

Indicateur : Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Une production – Cible atteinte	Une production – Cible atteinte	Une production – Cible atteinte	Deux productions – Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : L'Institut a poursuivi ses efforts pour augmenter le nombre de ses productions statistiques intégrant des graphiques interactifs en 2022-2023. C'est ainsi que 286 nouveaux graphiques interactifs ont été produits en 2022-2023, dont 183 seulement pour la Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes (87) et la Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans (96).

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.2 Contribuer à l'accès aux données à des fins de recherche et de gouvernance

► Objectif 4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche

Contexte lié à l'objectif : Parmi les problèmes les plus souvent mentionnés par les chercheurs qui doivent obtenir des données aux fins de recherche, on note les longs délais et la complexité des démarches devant être effectuées.

Indicateur : Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.1 Automne 2018.	4.2.1.1 Juin 2019 (cible révisée).	4.2.1.1 Juin 2019.	4.2.1.1 Juin 2019.	4.2.1.1 Juin 2019.
Résultats	Lancement prévu en juin 2019 – Cible non atteinte	Lancement le 17 juin 2019 – Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte

Indicateur : Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci.

Mesure de départ : Plus d'une année en 2017-2018.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Délais de traitement de 40 jours – Cible atteinte	61 jours – Cible atteinte	61 jours – Cible atteinte	74 jours ¹ – Cible atteinte

1. Le délai de traitement présenté correspond au nombre moyen de jours ouvrables associés aux travaux de l'Institut compris entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci. Ces jours ne comprennent pas les jours d'attente attribuables aux organisations externes, ni ceux requis pour la préparation du fichier de données. Si l'on tient compte de ces jours qui s'ajoutent, de même que des fins de semaine et des jours fériés, le délai moyen en 2022-2023 s'établit à 289 jours (9,5 mois). L'Institut vise à réduire ce délai à six mois. Mentionnons que les délais d'accès aux données sont désormais publiés sur le site Web de l'Institut.

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Avant l'implantation des Services d'accès aux données de recherche, les délais de traitement des demandes d'accès aux données administratives étaient de 1 à 4 ans. L'Institut a mis au point des solutions technologiques qui permettent d'optimiser le suivi des délais de traitement pour les différents types de demandes d'accès aux données.

Depuis l'ouverture des Services d'accès aux données de recherche (guichet de services gouvernemental), les délais moyens de traitement attribuables à l'Institut, pour l'ensemble des demandes, sont de 74 jours ouvrables. Aux délais attribuables à l'Institut s'ajoutent notamment ceux attribuables aux organisations externes, dont la Commission d'accès à l'information ou le ministère responsable des données, ainsi que ceux attribuables aux chercheurs. Si l'on additionne tous les délais, la durée moyenne passe de 74 à 148 jours ouvrables, soit près de sept mois.

Indicateur : Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.
Résultats	Sondage amorcé ; finalisation prévue en 2019-2020 – Cible non atteinte	Mesure reportée en 2020-2021 – Cible non atteinte	Mesure reportée en 2021-2022 – Cible non atteinte	Mesure reportée en 2022-2023 – Cible non atteinte	Non mesuré – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Un nombre insuffisant de personnes ont répondu au sondage sur la satisfaction à l'égard des Services d'accès aux données de recherche (guichet de services gouvernemental) ; par conséquent, l'Institut ne peut faire une analyse statistique fiable des résultats recueillis. En effet, pour que les statistiques soient significatives, il faut que l'échantillon (les personnes qui répondent au sondage) soit représentatif de l'ensemble de la population visée. Si l'échantillon est trop petit, les données peuvent être biaisées et ne refléter que les opinions d'une minorité.

Par conséquent, il a été impossible de mesurer le taux de satisfaction pour l'année 2022-2023.

ENJEU 5

► Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.1 Recourir à des modes d'organisation du travail flexibles et mobilisateurs

► Objectif 5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel

Contexte lié à l'objectif : La mission de l'Institut exige des ressources spécialisées détenant des compétences de pointe dans une grande variété de domaines.

Indicateur : Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible atteinte	Report des travaux – Cible non atteinte	Report des travaux – Cible non atteinte	Non réalisé – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Au cours des cinq dernières années, l'Institut a vu ses effectifs croître de 46 %. En raison de ce contexte de croissance, de la pandémie de la COVID-19, de la refonte nécessaire des processus de dotation, de la transition vers le mode de travail hybride, du fait que le gouvernement lui a confié le mandat d'implanter un guichet d'accès aux données de recherche, et de la demande accrue en information statistique de ses partenaires, l'Institut a dû revoir ses priorités. Des mesures visant à améliorer la capacité des ressources humaines à répondre aux besoins ont été mises en place et jugées prioritaires par l'organisation.

Au cours de la période couverte par le prochain plan stratégique, soit 2023-2027, la mise en œuvre d'une stratégie de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre sera une priorité.

Indicateur : Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Mesure reportée en 2020-2021 – Cible non atteinte	Élaboration du contenu de la formation – Cible non atteinte	82 % – Cible atteinte	76 % – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Dans le cadre du parcours d'accueil visant à offrir une expérience unique aux nouveaux employés, deux ateliers ont été offerts, dont l'atelier *Se sensibiliser à ses responsabilités en emploi*. La Direction des ressources humaines devait offrir un troisième atelier à l'hiver 2023, mais elle n'avait pas les ressources pour le faire.

Indicateur : Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible non atteinte	79 % – Cible non atteinte	Mesure reportée en 2022-2023 – Cible non atteinte	Non mesurée – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : En raison d'enjeux relatifs à la confidentialité et à la sécurité des données, le lancement du sondage organisationnel de mobilisation, qui devait avoir lieu en 2022-2023, a été reporté en mai 2023. Notons que, durant l'année, l'Institut a concentré ses efforts sur la gestion du changement amené par la transition vers le mode de travail hybride qui s'est opérée en avril 2022. L'organisation a d'ailleurs réalisé un sondage à l'été 2022 afin de connaître le niveau de satisfaction des membres du personnel à l'égard du retour en milieu de travail et de savoir quelles mesures elle pouvait prendre pour améliorer leur expérience. Au total, 76 % des membres ont mentionné s'être bien adaptés au mode hybride. Malgré ce taux somme toute satisfaisant, un comité dont le rôle est de proposer des pistes d'action pour optimiser l'expérience de travail en mode hybride a été mis en place.

► **Objectif 5.1.2 Implanter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations**

Contexte lié à l'objectif : L'Institut doit appliquer une approche de gestion flexible et matricielle pour remplir ses mandats. Des personnes ayant différentes compétences sont appelées à travailler en synergie afin d'assurer la réalisation d'un produit statistique, de sa conception à sa diffusion.

Indicateur : Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.
Résultats	Six projets en cours de réalisation – Cible atteinte	Sept projets réalisés – Cible atteinte	Trois projets réalisés – Cible atteinte	Onze projets réalisés – Cible atteinte	Six projets réalisés – Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Cinq projets structurants ont été réalisés avec la collaboration de partenaires externes. En voici la liste : 1) la coordination, avec le CHU Sainte-Justine, des travaux visant l'implantation d'un CADRISQ en milieu utilisateur ; 2) un projet pilote pour *l'Enquête québécoise sur la découverte de produits culturels et le numérique*, lequel consistait à faire participer à la fois des intervieweurs de l'Institut et ceux d'une firme externe à la démarche de collecte des données ; 3) l'implantation, en partenariat avec le Directeur de l'état civil et le Bureau du coroner, du nouveau Système d'information des événements démographiques (SIED) pour effectuer la collecte des données de décès électroniquement ; 4) *l'Étude sur l'expérience des adultes ayant reçu des services dans le cadre d'un processus judiciaire*, menée en partenariat avec le Directeur des poursuites criminelles et pénales et le ministère de la Justice, pour laquelle les stratégies habituelles de collecte ont dû être adaptées en raison de la population visée ; et 5) *l'Étude sur le vécu des adolescents dans les milieux sportifs au Québec*, menée en collaboration avec l'Université Laval et le Secrétariat du loisir et du sport du ministère de l'Éducation – un nouveau partenaire –, et pour laquelle une approche inédite de type « participative » a été utilisée.

Le projet Univers 365, propre à l'Institut, a aussi été réalisé. Ce projet structurant qui consistait à faire la migration de Zoom à Teams et de GroupWise à Outlook a nécessité la collaboration de l'ensemble des directions. Les migrations réalisées permettront ultimement à l'Institut de regrouper les services d'infrastructure de traitement et de stockage de données dans l'infonuagique et d'utiliser les plateformes technologiques désignées par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, conformément aux orientations gouvernementales.

L'Institut cumule trente-trois projets liés à cet indicateur pour les cinq années d'application de son Plan stratégique. Il a donc atteint la cible qu'il s'était fixée.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.2 Assurer l'évolution des pratiques

► Objectif 5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes

Contexte lié à l'objectif : Au niveau de la gouvernance, certaines modifications permettront d'accroître davantage l'efficacité de l'Institut en lui facilitant un accès plus rapide aux données externes.

Indicateur : Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible atteinte	Un domaine ajouté – Cible atteinte	Aucun domaine ajouté – Cible atteinte	Aucun domaine ajouté – Cible non atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Les travaux pour l'ajout des données fiscales de Revenu Québec se sont poursuivis au cours de l'année 2022-2023. Les données, qui devraient être accessibles via les Services d'accès aux données de recherche en 2023-2024, s'ajouteront donc aux données des ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ajoutées en 2021-2022.

L'Institut n'a donc pas réussi à élargir l'accès aux données administratives à plus d'un domaine et, par conséquent, n'a pas atteint la cible liée à cet indicateur au cours de la période de cinq ans couverte par son Plan stratégique.

Indicateur : Participation de l'Institut aux travaux du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Travaux qui se poursuivront en 2020-2021 – Cible non atteinte	Dépôt du projet de loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec – Cible non atteinte	Adoption du projet de loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec – Cible atteinte	Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2022-2023 : Les dispositions législatives découlant du projet de loi n° 82, qui prévoyait différents changements à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, sont entrées en vigueur le 2 juin 2021.

2.2 Déclaration de services aux citoyens

Sommaire des résultats relatifs aux engagements de la Déclaration de services aux citoyens

Indicateur	Cible prévue	Résultats	
		2022-2023	2021-2022
Taux de conformité aux dates de publication prévues au calendrier de diffusion	85 % et plus	78 %	86 %
Délai de traitement des plaintes	Cinq jours suivant leur réception	78 % des plaintes	100 % des plaintes
Délai de traitement des demandes reçues au Centre d'information et de documentation (CID)	Trois jours ouvrables ou moins	100 % des demandes	100 % des demandes
Délai de traitement des demandes reçues aux Services d'accès aux données ¹ (accès à distance et centres d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec [CADRISQ])	Au maximum un mois	69 % des demandes	68 % des demandes

1. Concerne les demandes reçues pour des données d'enquêtes seulement, aucune cible propre aux demandes de données administratives n'ayant été fixée à ce jour.

La Déclaration de services aux citoyens s'inscrit dans la continuité et l'amélioration des résultats atteints depuis la création de l'organisme quant à la qualité et à la diversité des produits et services offerts.

Les services offerts par l'Institut s'articulent autour de la volonté de développer la connaissance, de démocratiser l'information statistique et de faciliter l'accès aux données dans le respect de la confidentialité. L'Institut s'assure d'offrir des services qui répondent à des standards statistiques reconnus sur le plan international. Il veille également à ce que l'offre de services soit adaptée aux besoins des personnes ayant des incapacités.

L'Institut s'engage à offrir des produits et des services statistiques d'une grande qualité professionnelle et technique qui font appel à l'utilisation de méthodes statistiques éprouvées. L'Institut vise à faciliter l'accès des citoyens aux renseignements qu'il détient, tout en assurant la confidentialité et la sécurité de l'information.

Tout en cherchant à enrichir et à diversifier continuellement la portée des informations diffusées, l'Institut se préoccupe également d'alléger le fardeau des répondants en évitant le dédoublement des enquêtes, en exploitant les données administratives et en ayant recours à des modes de collecte modernes et diversifiés, par exemple, en favorisant la collecte Web. Par ailleurs, la Politique d'information au participant d'une enquête expose les obligations juridiques ainsi que les normes institutionnelles qui dictent et encadrent la façon d'intervenir auprès des participants. Les participants aux enquêtes peuvent obtenir plus d'information en consultant la section « Information aux participants » à l'adresse suivante :

statistique.quebec.ca/fr/enquetes/information-pour-les-participants.

En 2022-2023, 100 % des demandes reçues au Centre d'information et de documentation ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit trois jours ouvrables.

Au cours du même exercice, 69 % des demandes reçues aux Services d'accès aux données pour l'obtention de données d'enquêtes aux fins de recherche ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit un délai de traitement maximal d'un mois. La moyenne des délais de traitement est de 24 jours, soit moins que les 30 jours annoncés. Le délai de traitement pour les demandes relatives aux données d'enquêtes commence à partir du dépôt d'une demande complète jusqu'à l'autorisation de celle-ci (obtention de l'approbation de conformité par l'Institut).

Par ailleurs, 78 % des dates de publication prévues au calendrier de diffusion de l'information statistique ont été respectées. L'Institut vise à améliorer ce résultat.

La responsabilité de l'Institut à l'égard des plaintes

L'Institut accorde une grande importance à toutes les plaintes et à tous les commentaires reçus dans un souci constant d'amélioration de la qualité de ses services. Les citoyens qui souhaitent formuler une plainte peuvent s'adresser au Centre d'information et de documentation. L'organisme s'engage à traiter les plaintes dans un délai de cinq jours ouvrables suivant leur réception ou à informer les plaignants s'il ne peut respecter ce délai. L'accompagnement des personnes ayant des incapacités dans la formulation d'une plainte est également offert.

En 2022-2023, l'Institut a reçu neuf plaintes, dont sept qui ont été prises en charge dans le délai prescrit, soit cinq jours ouvrables. Les travaux de mise à jour de la Déclaration de services aux citoyens et du processus de gestion des plaintes se sont poursuivis en 2022-2023. Il est prévu que le résultat de ces travaux soit diffusé en 2023-2024.

3

Les ressources utilisées



Les ressources utilisées

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteurs d'activité

Au 31 mars 2023, l'Institut employait 480 personnes ayant un statut régulier ou occasionnel. L'augmentation de 66 personnes ou de 16 % de l'effectif en poste par rapport à l'année financière précédente s'explique essentiellement par la demande accrue en information statistique des partenaires de l'organisation. De plus, le nombre d'intervieweurs embauchés en raison des besoins relatifs aux activités de collecte est en hausse. Les intervieweurs ont un statut occasionnel et leur horaire varie selon les besoins, soit de 0 à 35 heures par semaine.

Effectif au 31 mars (personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires)

Secteur d'activité	2022-2023	2021-2022	Écart
	n		%
Production et analyse statistiques	136	130	4,6
Soutien à la production statistique (intervieweurs non inclus)	93	89	4,5
Intervieweurs	145	100	45,0
Diffusion et accès aux données	47	47	0,0
Gouvernance et gestion	59	48	22,9
Total sans les intervieweurs	335	314	6,7
Total¹	480	414	15,9

1. Statisticien en chef inclus.

Formation et perfectionnement du personnel

L'Institut est reconnu pour l'expertise de pointe détenue par son personnel. Soucieuse de conserver et de développer cette expertise, l'organisation s'assure de mettre en place des mesures visant à soutenir ses employés dans le développement en continu de leurs compétences afin qu'ils puissent évoluer en fonction des besoins de l'organisation, tout en tenant compte de leurs profils et de leurs aspirations professionnelles.

Depuis le 1^{er} avril 2015, l'Institut diffuse sur son site Web les renseignements relatifs aux activités de formation et à la participation de son personnel à des congrès, des colloques ou des conférences, comme exigé par le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2).

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champs d'activité

Champ d'activité	2022	2021
	\$	
Favoriser le perfectionnement des compétences	98 480,46	117 030,12
Soutenir l'acquisition d'habiletés de gestion	1 180,00	12 263,30
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	35 234,00	43 357,00
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	9 245,62	10 831,12
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	13 462,00	299,00
Total	157 602,08	183 780,54

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	Unité	2022	2021
Proportion de la masse salariale	%	2,17	1,71
Nombre moyen de jours de formation par personne	n	2,23	3,16
Nombre moyen de jours de formation par corps d'emploi			
Cadre	n	2,51	6,12
Professionnel	n	2,50	3,94
Fonctionnaire	n	1,27	1,39
Total	n	2,23	3,16
Somme allouée par personne	\$	506,42	501,25

Planification de la main-d'œuvre

L'Institut constate une certaine stabilité dans le nombre observé de départs à la retraite depuis l'année financière 2012-2013, qui se maintient entre sept et neuf annuellement. En outre, une hausse de trois points du taux de départ volontaire du personnel régulier a été observée pour l'année 2022-2023. Mentionnons que l'organisation réalise des entrevues de départ afin de connaître les raisons qui amènent les personnes à partir. Compte tenu des départs à la retraite et du fait que le marché du travail est de plus en plus compétitif, l'Institut doit relever des défis importants quant à la gestion de la main-d'œuvre et au maintien de son expertise.

D'ailleurs, l'Institut considère la cible de régionalisation des emplois comme une occasion à saisir afin de pallier les problèmes de recrutement et de rétention d'intervieweurs. La possibilité pour l'organisation de recruter des intervieweurs en région lui permet d'atteindre ses objectifs d'affaires liés à la collecte de données auprès des citoyens ou des entreprises. Au cours de l'année financière 2022-2023, d'importants efforts ont été déployés en vue de l'atteinte de la cible prévue par le Plan gouvernemental de régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique. Le nombre de postes régionalisés par l'Institut (47) se situe bien au-dessus de la cible prévue pour la période (17).

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Taux de départ volontaire (%)	17,40	14,10	8,60

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	9	9	7

Prévision des départs à la retraite au 31 mars 2023¹

	Nombre d'employés	Pourcentage des employés
	n	%
2023-2024	4	0,92

1. Retraites signées uniquement.

Emplois régionalisés au 31 janvier 2023

Nombre d'emplois que l'organisation doit avoir régionalisés d'ici le 30 septembre 2028	Nombre total d'emplois régionalisés par l'organisation pour la période du 1 ^{er} octobre 2018 au 31 janvier 2023
17	47 ¹

1. Nombre qui inclut les emplois d'intervieweurs en région.

Taux d'absentéisme

Bien que le taux d'absentéisme se maintienne sous la moyenne de l'ensemble des ministères et organismes de l'administration publique québécoise, l'Institut vise néanmoins à intégrer une approche préventive à ses pratiques de gestion. Au cours de l'année 2021-2022, l'Institut s'est doté d'une plateforme numérique en santé et bien-être. Le personnel a accès en tout temps à des outils portant sur la gestion du stress, la conciliation travail-famille, la santé mentale à l'ère numérique, etc. Cette initiative s'inscrit en cohérence avec la politique en matière de santé des personnes au travail adoptée par l'Institut.

Taux d'absentéisme¹

	2022-2023	2021-2022	2020-2021
	%		
Institut de la statistique du Québec	3,20	3,37	3,03
Fonction publique	5,42	5,33	4,67

1. Données tirées du *Portrait statistique de la santé des personnes au travail* produit par le Secrétariat du Conseil du trésor. Les données finales pour 2022-2023 ne sont pas encore publiées.

3.2 Utilisation des ressources financières

Ressources budgétaires et financières

L'Institut dispose de deux sources de financement, soit une subvention annuelle versée par le ministère des Finances et des revenus autonomes générés par des travaux statistiques réalisés pour différents clients, principalement des ministères et des organismes. La part relative des revenus autonomes dans les revenus totaux a augmenté de façon significative depuis la création de l'Institut : elle est passée de 30,6 % en 1999-2000 à 56,0 % en 2022-2023. La hausse des revenus autonomes observée en 2022-2023 s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'enquêtes réalisées.

Évolution des revenus

	Subventions	Revenus autonomes	Revenus totaux	Portion des revenus autonomes
	k\$			%
2022-2023	22 734,7	28 924,0	51 658,7	56,0
2021-2022	20 523,0	19 514,9	40 037,9	48,7

L'utilisation des ressources budgétaires et financières par secteur d'activité

Les ressources financières disponibles en 2022-2023 ont été prioritairement consacrées à la production et l'analyse statistiques ainsi qu'au soutien à la production statistique. Les dépenses liées à la production et l'analyse statistiques, au soutien à la production statistique ainsi qu'à la diffusion et à l'accès aux données représentent 87,8 % de l'utilisation totale des ressources financières. Elles en représentaient 86,5 % en 2021-2022. La hausse de 4 335,7 k\$ des dépenses liées à la production et l'analyse statistiques s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'enquêtes commandées à l'Institut. La hausse de 4 201,9 k\$ des dépenses liées au soutien à la production statistique s'explique principalement par l'augmentation des coûts reliés à la gestion de la collecte de données pour les enquêtes réalisées.

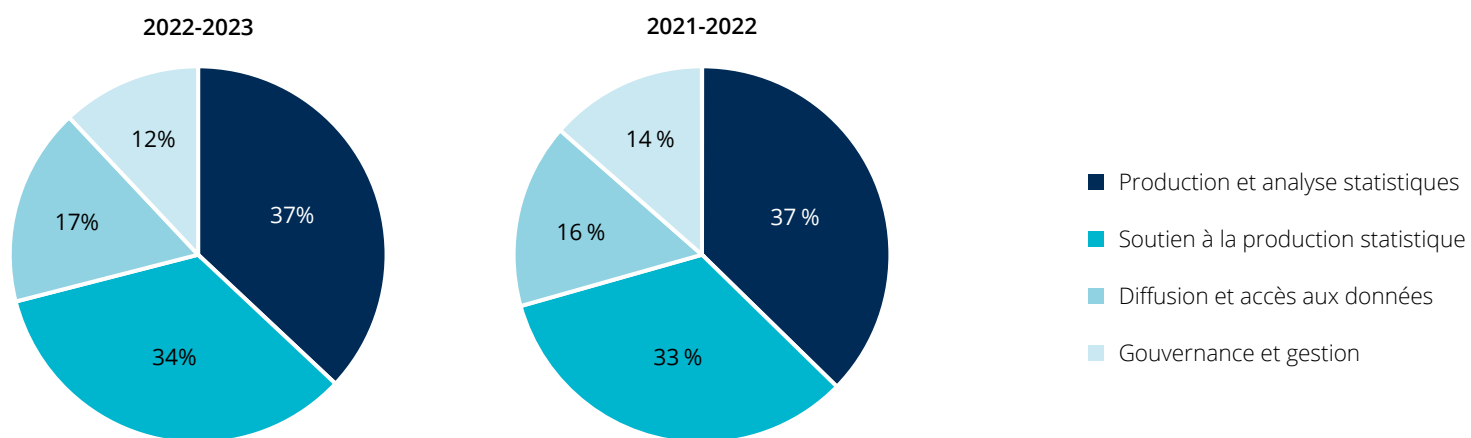
Par ailleurs, les dépenses liées à la gouvernance et à la gestion (dépenses dites institutionnelles et celles liées au soutien administratif) représentent 12,2 % des dépenses totales en 2022-2023, une baisse par rapport à l'exercice précédent, où elles représentaient 13,5 % des dépenses totales.

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteur d'activité	Budget de dépenses 2022-2023	Dépenses prévues au 31 mars 2023	Écart	Taux d'utilisation du budget de dépenses 2022-2023	Dépenses réelles 2021-2022 ¹
	k\$			%	k\$
Production et analyse statistiques	18 353,6	18 466,2	112,6	100,6	14 130,5
Soutien à la production statistique	18 550,5	16 802,4	- 1 748,1	90,6	12 600,5
Diffusion et accès aux données	8 491,0	8 507,4	16,4	100,2	6 004,4
Gouvernance et gestion	6 218,1	6 093,5	- 124,6	98,0	5 129,0
Total	51 613,2	49 869,5	- 1 743,7	96,6	37 864,4

1. Source : Comptes publics 2021-2022.

Répartition des dépenses par secteurs d'activité



3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Conformément aux dispositions de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (RLRQ, chapitre G-1.03), l'Institut rend compte de la contribution des ressources informationnelles (RI) à la réalisation de sa mission, notamment de l'influence de ces ressources sur la performance organisationnelle.

Une RI est une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information ainsi qu'à l'accès à ceux-ci.

Bilan des réalisations en matière de ressources informationnelles

Conformément aux orientations et aux objectifs du Plan stratégique 2018-2022 de l'organisation, l'Institut a établi un plan directeur en matière de ressources informationnelles. Il tient compte des projets, des capacités, des investissements et des dépenses ainsi que de la gestion de la performance et des risques.

Le plan directeur s'appuie sur une vision et cinq orientations qui permettent une compréhension commune et claire de la contribution des ressources informationnelles à la mission de l'organisation pour favoriser la mobilisation du personnel et accroître l'efficacité.

Au cours de l'année 2022-2023, la contribution des ressources informationnelles s'élève à 11 934,1 milliers de dollars. Elles ont été indispensables à la réalisation de la mission de l'Institut, puisqu'elles ont permis d'assurer le bon fonctionnement des systèmes et de maintenir la sécurité des infrastructures technologiques.

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2022-2023

Type d'intervention	Investissements	Dépenses
	k\$	
Projets ¹		
Registre des événements démographiques – Bloc 1 – Implantation de la collecte électronique des données de décès	407,7	31,2
Services d'accès aux données de recherche	1 010,7	1 202,4
Programme de consolidation des centres de traitement informatique	0,0	829,2
Sous-total – Projets	1 418,4	2 062,8
Activités ²	196,8	8 256,1
Total	1 615,2	10 318,9

1. Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.
2. Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.

Projets

Nom	Description	Retombées réelles ou escomptées
Registre des événements démographiques – Bloc 1 – Implantation de la collecte électronique des données de décès	Mise en place d'un système permettant de faire la collecte des données de décès de façon électronique, et ce, en assurant un arrimage avec le Registre des événements démographiques. Le premier bloc du projet a été livré à la fin de l'année 2022. Ce projet est réalisé conjointement avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.	Le taux d'adhésion au nouveau processus de collecte électronique des données de décès est de 98 % pour les établissements de santé et de 99 % pour les entreprises de services funéraires. Ainsi, les retombées suivantes ont été constatées : • Diminution significative du délai moyen de production des statistiques de décès : il est passé de 18 à 4 jours ; • Économie annuelle d'environ 40 000 \$ en ce qui concerne les coûts directs, en raison de la diminution des envois postaux et de la gestion des formulaires papier.
Services d'accès aux données de recherche	La mise en place des Services d'accès aux données de recherche s'est terminée à la fin de l'exercice 2022-2023. Ces services prennent la forme d'un guichet en ligne par lequel peuvent passer les chercheurs pour obtenir un accès à des données qui seront consultées dans un environnement hautement sécurisé.	• Simplification et centralisation du processus d'accès aux données des ministères et organismes pour les chercheurs ; • Diminution des délais entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci ; • Diminution du recours au papier ; • Augmentation de l'autonomie des chercheurs ; • Augmentation de la transparence de la relation entre les chercheurs et les différentes personnes concernées ; • Amélioration de la reddition de comptes par la création d'outils et d'indicateurs permettant de suivre les processus complets associés aux Services d'accès aux données de recherche ; • Démocratisation de l'accès aux données administratives des ministères et organismes à l'Institut.
Programme de consolidation des centres de traitement informatique	Ce projet, chapeauté par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), consiste à déplacer en priorité l'infrastructure de traitement et de stockage des données des organismes publics visés par le décret 596-2020 vers : • un nuage externe proposé par un fournisseur qualifié, c'est-à-dire qui respecte les exigences du Courtier en infonuagique du gouvernement du Québec ; • un nuage gouvernemental (pour les organismes publics dont les données ou services informatiques ne peuvent pas être transférés dans un nuage externe) ; • les centres de traitement informatique gérés par le MCN.	• Amélioration de la performance (qui découlera de l'adoption des meilleures pratiques en ce qui concerne les centres de traitement informatique) ; • Amélioration de la stabilité (qui sera assurée par des infrastructures robustes, fiables, conviviales et pérennes) ; • Augmentation du degré de protection des actifs informationnels ; • Diminution des risques d'interruption qui se traduiront par une amélioration de la disponibilité des services offerts à la population ; • Augmentation de l'agilité pour l'évolution des solutions d'affaires des organismes publics ; • Atténuation de la désuétude des actifs informatiques existant chez certains organismes publics.

Initiatives numériques en adéquation avec le Plan stratégique 2018-2022 de l'Institut et les orientations de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023

Nom de l'initiative numérique	Description	Retombées réelles ou escomptées
Orientation de la Stratégie : Le numérique pour des relations adaptées à la réalité des citoyens		
Mise en place d'un module d'évaluation des pages dans le site Web de l'Institut.	Un module appelé « Évaluation de page » est maintenant présent sur toutes les pages du site Web de l'Institut, sauf sur la page d'accueil. La rétroaction obtenue permettra à l'organisation de mieux cibler les améliorations à apporter aux services numériques.	Amélioration des services numériques offerts aux clientèles de l'Institut.
Orientation de la Stratégie : Le numérique pour une administration publique innovante, efficiente et transparente		
Échanges numériques de données administratives avec des ministères et organismes et utilisation de ces données pour les mandats de l'Institut.	En vertu de sa loi constitutive et de différents décrets, l'Institut a accès, via des canaux sécurisés, aux données administratives de plusieurs entités gouvernementales (ministère de la Santé et des Services sociaux, Régie de l'assurance maladie du Québec, ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur), qu'il peut communiquer à des fins de recherche à des chercheurs ou exploiter pour réaliser les mandats qui lui sont confiés. D'autres données seront accessibles prochainement.	• Diminution des délais d'accès aux données ; • Amélioration de la pertinence et de la qualité des statistiques découlant d'un accès à de nombreuses données ; • Diminution du fardeau de réponse lié aux enquêtes.

La sécurité de l'information

Au cours de l'année 2022-2023, l'Institut a poursuivi les interventions visant la protection de ses actifs informationnels et des données numériques qu'il détient.

Voici la liste de ce qui a été fait en matière de sécurité de l'information :

- **mise en place d'EDR** – EDR est une solution de sécurité de nouvelle génération permettant la détection de menaces. Elle a été installée sur l'ensemble des postes utilisateurs de l'Institut ;
- **mise en place d'un SIEM** – Un SIEM est un outil de gestion des événements et des informations de sécurité. Il propose une vue d'ensemble des événements de sécurité ou technologiques ;
- **modification du côté applicatif** – Un CAPTCHA a été ajouté dans l'ensemble des formulaires disponibles dans le site Web de l'Institut ;
- **démarches de sensibilisation du personnel et offre d'activités de formation** – L'Institut poursuit son engagement en matière de formation sur la sécurité de l'information auprès de son personnel. Il a, de plus, participé à une campagne de simulation d'hameçonnage pour laquelle les résultats obtenus sont très satisfaisants ;
- **réalisation de balayages de vulnérabilités et de tests d'intrusions** – L'Institut a réalisé des balayages de vulnérabilités et des tests d'intrusions sur son infrastructure.

4

**Autres
exigences**



Autres exigences

4.1 Gestion et contrôle de l'effectif et renseignements relatifs aux contrats de services

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011), entrée en vigueur le 5 décembre 2014, établit des règles de gestion et de contrôle des effectifs visant principalement à suivre et à encadrer leur évolution. Elle prévoit également des mesures applicables aux contrats de services conclus pendant une période de contrôle.

La présente section fait état du dénombrement de l'effectif pour l'année financière 2022-2023 ainsi que des contrats de services conclus entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023.

En 2022-2023, l'Institut a utilisé 374 équivalents temps plein (ETC), soit 24 ETC de plus que la cible de l'effectif fixée à 350 ETC par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) en termes d'heures réellement travaillées. Toutefois, en utilisant la méthode de comptabilisation suggérée par le SCT l'écart serait supérieur³.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023

	Nombre	Valeur en \$
Contrats de services avec une personne physique (en affaires ou non)	0	0,00 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	14	3 629 232,00 \$
Total des contrats de services	14	3 629 232,00 \$

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Catégorie	Selon la méthode de comptabilisation suggérée par le SCT				Selon les données réelles	
	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3 = 1 + 2]	Total en ETC transposés [4 = 3/1826,3]	Total des heures rémunérées réelles	Total en ETC réels
Personnel d'encadrement	38 589	0	38 589	21	38 589	21
Personnel professionnel	377 611	5 494	383 105	210	383 105	210
Personnel de bureau, technicien et assimilé ¹	359 109	1 054	360 163	197	261 698	143
Personnel ouvrier, personnel d'entretien et de service	914	0	914	0	914	0
Total 2022-2023	776 223	6 548	782 771	428	684 306	374
Total 2021-2022	...	...	695 252	380	625 282	342

1. Les intervieweurs sont inclus dans la catégorie «personnel de bureau, technicien et assimilé».

3. La méthode de comptabilisation suggérée par le SCT pour convertir les ETC sur une base annuelle repose sur l'hypothèse que chaque employé travaille 35 heures par semaine. Cependant, le quart de l'effectif de l'Institut est constitué d'employés à paie variable (intervieweurs) qui travaillent en moyenne 16 heures par semaine. L'écart entre les deux méthodes s'explique donc entre autres par le nombre élevé d'intervieweurs qui ont dû être embauchés pour de courtes durées pour la réalisation de multiples enquêtes d'envergure durant l'année financière 2022-2023.

4.2 Développement durable

Plan d'action de développement durable

L'année financière 2020-2021 a été la dernière année de mise en œuvre du Plan d'action de développement durable 2016-2020 (PADD 2016-2020). Ce dernier témoignait de la volonté de l'Institut de contribuer aux enjeux du développement durable dans le respect de sa mission et de se conformer aux exigences gouvernementales issues de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD 2015-2020).

Au cours du dernier exercice, l'Institut a adopté le PADD 2022-2023, conformément au deuxième décret de prolongation de la SGDD 2015-2020. Ce plan transitoire tient compte des priorités d'intervention et des objectifs déterminés par l'administration publique pour 2022-2023, deuxième année de transition. Il est à noter que le prochain PADD de l'Institut, qui se basera sur la SGDD 2023-2028, sera élaboré en 2023-2024.

La présente section fait état des résultats de l'année 2022-2023. L'Institut a atteint toutes les cibles qu'il s'était fixées. Soulignons qu'au cours des cinq années de mise en œuvre du PADD 2016-2020, l'Institut a présenté de

bons résultats liés à l'exemplarité de l'État ainsi qu'au développement des connaissances en développement durable. De plus, grâce à son expertise, il a contribué au développement et à la diffusion de statistiques sur l'économie verte, et, plus récemment, à la production de données relatives à l'empreinte carbone des ménages québécois ainsi qu'à l'élaboration des indicateurs de progrès du Québec.

Dans le cadre de sa mission, rappelons que l'Institut travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs afin de recueillir, de produire et de diffuser des informations statistiques relatives aux indicateurs de développement durable et de suivi de la SGDD 2015-2020. En 2022-2023, l'Institut a mis à jour le *Recueil des indicateurs de développement durable* ainsi que le *Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, disponibles sur le site Web de l'Institut.

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable pour la période 2022-2023

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
1. Adopter des pratiques favorisant la réduction et le réemploi des ressources	Nombre de gestes favorisant la réduction et le réemploi	Minimum de dix gestes par année	Onze gestes ont été posés (dons de biens excédentaires et réparation ou récupération de mobilier).	Atteinte
2. Réduire l'utilisation de papier et d'encre dans les activités courantes	Nombre total de pages imprimées par l'ensemble des employés	Réduction du nombre de pages imprimées sous le seuil de l'année 2019-2020 (945 595 pages)	Au total, 324 337 pages ont été imprimées par l'ensemble des employés, soit 621 258 de moins qu'en 2019-2020, ce qui représente une diminution de 66 %.	Atteinte
3. Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable par les employés	Nombre d'activités d'information ou de sensibilisation offertes	Trois activités	Trois manchettes visant à informer ou à sensibiliser le personnel ont été diffusées dans l'intranet.	Atteinte
4. Calculer la part des acquisitions responsables dans l'ensemble des acquisitions effectuées au cours de l'année (objectif 1)	Proportion des acquisitions responsables sur le total des acquisitions (%)	Obligation de rendre compte de la proportion calculée pour l'année 2022-2023	Pour la période s'étendant du 1 ^{er} septembre 2022 au 31 mars 2023, en tenant compte seulement des contrats enregistrés dans le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) ¹ , les acquisitions responsables représentent 11 % de l'ensemble des acquisitions.	Atteinte
	Montant des acquisitions responsables sur le montant total des acquisitions (\$)	Obligation de rendre compte du montant pour l'année 2022-2023	Pour la période s'étendant du 1 ^{er} septembre 2022 au 31 mars 2023, en tenant compte seulement des contrats enregistrés dans le SEAO ¹ , les acquisitions responsables totalisent 197 700 \$.	Atteinte

1. Les données correspondent à la valeur des contrats saisie dans le SEAO et non à la dépense engagée pour ceux-ci.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
5. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales ciblées (objectif 2)	Pourcentage des interventions gouvernementales ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (%)	Obligation de rendre compte du pourcentage calculé pour l'année 2022-2023	100 % des interventions ciblées.	Atteinte
	Nombre d'interventions gouvernementales ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (n)	Obligation de rendre compte du nombre pour l'année 2022-2023	Une intervention (Plan stratégique 2023-2027 de l'Institut).	Atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
6. Poursuivre le développement des connaissances et des compétences des employés en matière de développement durable	Organisation d'un séminaire sur le thème du développement durable destiné à l'ensemble des employés	D'ici le 31 mars 2023	Le séminaire intitulé « Indicateurs de progrès du Québec » a été présenté aux employés en septembre 2022. Les indicateurs permettent de suivre l'évolution et le caractère durable du bien-être des personnes.	Atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables

Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
7. Poursuivre les travaux statistiques et les analyses concernant les enjeux du développement durable	Publication d'une première analyse portant sur l'empreinte carbone des ménages au Québec	Diffusion du document d'analyse au printemps 2022	Diffusion de la publication <i>Empreinte carbone des ménages au Québec – Une première estimation basée sur la consommation</i> le 22 avril 2022. Des faits saillants ainsi que des tableaux détaillés ont également été diffusés en décembre 2022.	Atteinte

4.3 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

À titre d'organisme public, l'Institut est soumis à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, chapitre D-11.1) (ci-après la « Loi ») entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Conformément à l'article 18 de la Loi, l'Institut a élaboré une procédure facilitant la divulgation

d'actes répréhensibles par les employés et a désigné une personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de la procédure. L'Institut n'a enregistré aucune divulgation d'actes répréhensibles en 2022-2023, comme le montre le tableau ci-dessous.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2022-2023

	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations ¹	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ²		...	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		...	
4. Motifs vérifiés par la personne responsable du suivi des divulgations : Pour les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), à l'exception de ceux auxquels il a été mis fin (point 3), indiquez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.	0	...	...
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi • Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie • Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux gérés ou détenus pour autrui • Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité • Le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement • Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible mentionné précédemment		...	...
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par la personne responsable du suivi des divulgations		...	
6. Parmi les motifs vérifiés par la personne responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			...
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0	...	...
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ³	0	...	...

1. Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

2. Plusieurs motifs peuvent faire l'objet d'une seule divulgation. Par exemple, un divulgateur peut déclarer à la même occasion que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

3. Le transfert de renseignements au commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, comme un corps de police ou un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par la personne responsable du suivi, est répertorié à ce point.

4.4 Accès à l'égalité en emploi

Afin de promouvoir l'intégration des personnes de différents groupes et ainsi avoir une fonction publique représentative de la société québécoise, le gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs, a mis sur pied des programmes et a adopté des mesures d'accès à l'égalité.

Plus précisément, l'Institut a mis en place des pratiques de gestion afin de favoriser l'embauche des femmes, des membres de minorités visibles et ethniques, des Autochtones, des anglophones et des personnes handicapées.

Les données globales

Nombre de personnes occupant un poste régulier

Effectif régulier ¹	281
--------------------------------	-----

1. Statisticien en chef et statisticienne en chef adjointe non inclus.

Les membres des minorités visibles et ethniques (MVE), anglophones, Autochtones et personnes handicapées

Rappel de l'objectif d'embauche : Atteindre, parmi les employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires embauchés chaque année, un taux de 25 % de personnes qui sont des membres de minorités visibles et ethniques, des anglophones, des Autochtones ou des personnes handicapées afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Résultat : En 2022-2023, l'objectif d'embauche des membres des groupes cibles a été atteint : le taux s'élève à 42,7 %. L'Institut adopte de bonnes pratiques de gestion afin d'atteindre les objectifs en matière d'accès à l'égalité en emploi.

Nombre total de personnes embauchées selon le statut d'emploi, au cours de la période 2022-2023

	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
	n				
Total de personnes embauchées	26	51	13	6	96
Total d'intervieweurs embauchés (en fonction des besoins : 0 à 35 heures par semaine)	0	183	0	0	183
Total	26	234	13	6	279

Embauche de membres des groupes cibles en 2022-2023

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2022-2023	Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées membres d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche de membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi
	n						%
Régulier ¹	26	9	0	0	0	9	34,6
Occasionnel ²	51	18	3	0	1	22	43,1
Étudiant	13	6	0	0	0	6	46,2
Stagiaire	6	4	0	0	0	4	66,7
Total	96	37	3	0	1	41	42,7

1. Les données n'incluent que les recrutements.

2. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Évolution du taux d'embauche global de membres des groupes cibles par statut d'emploi

Statut d'emploi	2022-2023	2021-2022	2020-2021
	%		
Régulier	34,6	48,4	23,1
Occasionnel ¹	43,1	22,6	20,0
Étudiant	46,2	23,1	30,0
Stagiaire	66,7	14,3	0,0
Total	42,7	31,7	21,6

1. Les taux n'incluent pas les intervieweurs.

Rappel des objectifs de représentativité : En ce qui concerne les personnes issues des groupes cibles, atteindre les cibles gouvernementales de 2 % de l'effectif régulier pour les personnes handicapées ; de 41 % et de 12 % de l'effectif régulier et occasionnel pour les membres des minorités visibles et ethniques (MVE) employés, respectivement, dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale ; ainsi que de 6 % de membres des MVE parmi le personnel d'encadrement.

Résultats : Le taux de présence des personnes handicapées au sein de l'effectif régulier est de 0,7 % au 31 mars 2023. Les taux de présence des membres des MVE au sein de l'effectif régulier et occasionnel dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale s'établissent respectivement à 37,6 % et à 17,6 %. Pour la région de Montréal et Laval, une progression de cinq employés par rapport à l'année précédente est observable, mais cela ne permet pas d'atteindre la cible fixée. Pour la Capitale-Nationale, la cible a été dépassée de 5,6 points de pourcentage. Enfin, parmi son personnel d'encadrement, 4,8 % sont des membres des MVE. En raison de l'augmentation du personnel d'encadrement, le résultat est inférieur à la cible de 6 % en date du 31 mars 2023.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles (à l'exclusion des membres des minorités visibles et ethniques) au sein de l'effectif régulier¹ – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes cibles	En date du 31 mars 2023		En date du 31 mars 2022		En date du 31 mars 2021	
	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier
	n	%	n	%	n	%
Anglophones	3	1,1	3	1,1	2	0,8
Autochtones	2	0,7	2	0,7	2	0,8
Personnes handicapées	2	0,7	3	1,1	3	1,2

1. Statisticien en chef et statisticienne en chef adjointe non inclus.

Évolution de la présence des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) au sein de l'effectif régulier et occasionnel¹ – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes cibles par regroupement de régions	En date du 31 mars 2023		En date du 31 mars 2022		En date du 31 mars 2021	
	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel
	n	%	n	%	n	%
MVE Montréal et Laval	35	37,6	30	38,9	23	33,3
MVE Estrie/Lanaudière/Laurentides	0	0,0	..	..	..	..
MVE Capitale-Nationale	42	17,6	32	13,6	23	10,4

1. Statisticien en chef et statisticienne en chef adjointe non inclus. Les données n'incluent pas non plus les intervieweurs, les stagiaires et les étudiants.

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel¹ – Résultats pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2023

	Personnel d'encadrement	
	n	%
Minorités visibles et ethniques	1	4,8

1. Statisticien en chef et statisticienne en chef adjointe non inclus.

Les femmes

Taux d'embauche des femmes en 2022-2023 par statut d'emploi¹

	Unité	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	n	26	51	13	6	96
Nombre de femmes embauchées	n	15	28	7	5	55
Taux d'embauche des femmes	%	57,7	54,9	53,8	83,3	57,3

1. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2023

	Unité	Personnel d'encadrement ¹	Personnel professionnel ²	Personnel technicien	Personnel de bureau ³	Personnel ouvrier	Total
Effectif total (hommes et femmes)	n	23	203	37	20	0	283
Femmes	n	10	120	25	17	0	172
Taux de présence des femmes	%	43,5	59,1	67,6	85,0	0,0	60,8

1. Statisticien en chef et statisticienne en chef adjointe inclus.

2. Personnel professionnel, y compris les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

3. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Les mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi

L'Institut a renouvelé son engagement à l'égard des personnes handicapées par le dépôt de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2022-2023. Ce plan fait état des mesures favorisant l'embauche et l'intégration adéquate des personnes handicapées et démontre l'implication active de l'organisation envers ce groupe.

Le programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

Nombre de nouveaux participants et de nouvelles participantes au PDEIPH accueillis du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

2022-2023	2021-2022	2020-2021
0	0	0

Autres mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi pour l'un des groupes cibles

Autres mesures ou actions en 2022-2023 (activités de formation destinées aux gestionnaires, activités de sensibilisation, etc.)

Mesure ou action	Groupe cible	Nombre de personnes visées
Contribution des personnes au Plan de développement des ressources humaines	Tous	47

4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics

Résultats au regard de l'éthique et de la déontologie

À titre d'administrateurs publics, le statisticien en chef et la statisticienne en chef adjointe de l'Institut s'assurent de respecter les dispositions prévues par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1).

Ce règlement a pour objet de préserver et de renforcer la confiance de la population dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique, de favoriser la transparence au sein des organismes et entreprises du gouvernement et de responsabiliser les administrations et les administrateurs publics.

Autres considérations éthiques à l'Institut de la statistique du Québec

L'Institut attache une grande importance aux valeurs d'intégrité, de loyauté, de compétence et de respect de la fonction publique québécoise. Afin de veiller au respect du Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1, r. 3), Mme Mélanie Dufour, directrice des ressources humaines, agit à titre de responsable de l'éthique. Ainsi, le statisticien en chef, les gestionnaires et les employés peuvent, à tout moment, se référer à la responsable de l'éthique lorsqu'un dilemme en lien avec ces valeurs survient. Cette dernière exerce un rôle-conseil afin de permettre un choix éclairé et de favoriser la prise de décision.

Principales réalisations du comité d'éthique de l'Institut en 2022-2023

En 1995-1996, l'Institut s'est doté d'un comité d'éthique qui relève directement du statisticien en chef et dont le principal objectif est de s'assurer que l'organisme est en mesure de protéger la dignité des personnes visées par les projets qu'il mène (p. ex. celles qui participent aux enquêtes) et de garantir leur respect.

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, le comité d'éthique a terminé sa 27^e année d'activité, dont 24 instituées en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011). Il a bénéficié de la contribution de huit personnes, dont six membres externes. M. Pierre Durand assume la présidence du comité, lequel compte également un expert en droit, une éthicienne, une représentante de la collectivité, deux chercheurs ainsi qu'une juriste et une coordonnatrice de projets d'enquête employées de l'Institut.

Le comité a tenu treize réunions, dont deux qui se sont ajoutées au calendrier prévu. Lors de ces rencontres, le comité a examiné les aspects éthiques des projets qui lui ont été soumis et en a fait le suivi. Une réunion supplémentaire a été nécessaire pour discuter de la mise à jour du *Précis d'évaluation éthique*, soit le document constitutif du comité d'éthique. Des travaux ont été entrepris afin de mieux coordonner les échanges du comité d'éthique avec les comités d'éthique de la recherche externes (CER) et le comité d'examen de la confidentialité (CEC) de l'Institut pour qu'un suivi optimal des projets examinés soit assuré.

4.6 Allègement réglementaire et administratif

La Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif – pour une réglementation intelligente pose l'obligation de faire état des réalisations découlant des engagements en matière d'allègement réglementaire et administratif à l'égard des entreprises.

L'Institut n'exerce aucun rôle régulateur envers les entreprises. Néanmoins, pour l'organisation, réduire le fardeau des personnes qui participent à ses enquêtes est une préoccupation constante. L'utilisation de données existantes ou l'exploitation des banques de données administratives, la consolidation des demandes des ministères et organismes au sein d'une même enquête, les accommodements proposés à certaines entreprises qui possèdent plusieurs établissements (appariement des réponses) et le volume d'enquêtes offrant différents modes de collecte de données au participant témoignent de l'engagement de l'Institut à cet égard.

Particulièrement, la combinaison de la collecte Web et d'un autre mode de collecte (téléphonique ou postal) est offerte aux entreprises dans la majorité des enquêtes récurrentes, et elle est offerte systématiquement pour tous les nouveaux projets d'enquête. Cette option vise à maximiser les possibilités de participation des entreprises sélectionnées selon le mode le plus adapté à leurs besoins et à leur disponibilité.

Par ailleurs, l'Institut de la statistique du Québec collabore avec Statistique Canada afin d'éviter les dédoublements d'enquêtes menées par les deux organismes statistiques.

Ces mesures contribuent directement à réduire le fardeau de réponse des entreprises dans la réalisation d'enquêtes.

4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A 2.1), l'Institut a diffusé sur son site Web les documents transmis dans le cadre des demandes d'accès à l'information et les renseignements relatifs aux frais et dépenses de l'organisation. Les tableaux suivants rendent compte des demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels.

Nombre total de
demandes reçues ► 10

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	9	1	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	9	1	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	3	0	0	Ne s'applique pas
Partiellement acceptée	3	1	0	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, art. 1-9-14-53-54
Refusée (entièrement)	1	0	0	Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, art. 30
Autres	2	0	0	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, art. 1-48
Total	9	1	0	

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Protection des renseignements personnels

La protection des renseignements personnels et la confidentialité constituent les assises de la crédibilité et de la notoriété de l'Institut. En vertu de l'article 25 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13-011), l'Institut a l'obligation d'assurer la protection de tout renseignement obtenu en vertu de cette loi, dont la révélation permettrait de le rattacher à une personne physique ou morale, une entreprise, un organisme ou une association. Cette disposition s'applique également à toute communication de renseignements personnels effectuée en vertu de la loi et à toute diffusion de résultats obtenus à partir de données de recherche.

L'Institut a mis en place des processus afin de respecter ses obligations relatives à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité. Entre autres, le Comité d'examen Confidentialité (CEC) est chargé d'examiner

les projets présentant des enjeux relatifs à la confidentialité afin de gérer les risques de divulgation découlant de certains processus ou façons de faire. Le CEC est composé de personnes détenant une expertise en matière de protection des renseignements personnels, de méthodologie, de collecte de données et de réalisation d'enquêtes, auxquelles s'adjoignent une experte en éthique et une juriste.

Au 31 mars 2023, M^{me} Patricia Caris, statisticienne en chef adjointe, est la responsable de la protection des renseignements personnels et M^{me} Stéphanie Parent, secrétaire générale, est la responsable de l'accès aux documents.

4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'administration

L'Institut assure la primauté du français et accorde une attention particulière à la qualité de la langue française dans ses activités. Le français est la langue du travail, celle des normes d'achat ainsi que celle des règles concernant les technologies de l'information et des communications. Tous les documents destinés à une large diffusion, tels que les publications et les communiqués de presse, font l'objet d'une révision linguistique. Divers ouvrages de référence sont également à la disposition du personnel.

À partir du 1^{er} juin 2023, date d'entrée en vigueur de la nouvelle Politique linguistique de l'État, l'Institut, comme l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec, sera guidé par cette Politique dans l'exécution de son devoir d'exemplarité en ce qui concerne l'utilisation, la promotion, le rayonnement et la protection de la langue française. Les employés de l'Institut seront informés des nouvelles directives par des annonces dans l'intranet.

Comité permanent et mandataire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire ?	Oui
Combien d'employées et employés votre organisation compte-t-elle ?	50 et plus
Avez-vous un comité permanent ?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ? • Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	Non
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ? • Si oui, expliquez lesquelles.	Non

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou avez-vous adopté celle d'une autre organisation ? • Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée.	Non
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? • Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	À partir du 1 ^{er} juin 2023, l'Institut, comme l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec, sera assujéti à la nouvelle Politique linguistique de l'État.

Implantation de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ? • Si oui, expliquez lesquelles. • Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former le personnel quant à son application ?	Non Les employés de l'Institut seront informés des nouvelles directives par des annonces dans l'intranet.

4.9 Égalité entre les femmes et les hommes

Au 31 mars 2023, 61 % des 283 employés réguliers de l'Institut de la statistique du Québec sont des femmes. Par ailleurs, les femmes représentent 44 % du personnel d'encadrement de l'Institut.

Suivi de l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes

En collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, l'Institut est responsable de la mise en œuvre de l'action transversale 2 de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui consiste à « Bonifier la Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes ». À l'été 2022, l'Institut a rendu publique sur son site Web cette vitrine. Cette dernière présente des données statistiques sur l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec depuis 2005 relativement à huit dimensions : éducation, travail, revenu et rémunération, conciliation famille-travail-études-vie personnelle, violence, santé, pouvoir et démographie. Cette vitrine sera mise à jour périodiquement pour en assurer la pérennité et permettre de suivre en continu l'évolution de l'égalité au Québec.

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023

L'Institut mène l'*Enquête québécoise sur la violence entre partenaires intimes*. Sa réalisation s'inscrit dans la mise en œuvre de l'action 49 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023, soit « soutenir une meilleure connaissance quantitative du phénomène de la violence entre partenaires intimes ». Les résultats de l'enquête seront diffusés à l'automne 2023.

4.10 Politique de financement des services publics

La grille tarifaire de l'Institut vise le recouvrement des coûts relatifs à la production de biens et services faisant l'objet de demandes de sa clientèle. Pour établir cette grille, l'Institut utilise la méthode du coût de revient depuis l'adoption de la Politique de financement des services publics. Cette méthode permet de calculer le coût des biens et des services aussi bien tarifés que non tarifés.

Cette grille, mise à jour annuellement, permet à l'Institut de se conformer à la Politique de financement des services publics annoncée lors du discours sur le budget 2009-2010. Cette politique vise à améliorer le financement des services publics afin d'en maintenir la qualité et d'assurer la transparence et la reddition de comptes relatives au processus tarifaire.

En 2022-2023, les biens et services tarifés ont rapporté à l'Institut 28,5 millions de dollars, incluant 4,0 millions de dollars provenant d'organismes non gouvernementaux, tandis qu'ils lui ont coûté 30,6 millions de dollars. Dans ce contexte, le niveau de financement atteint 93 % au 31 mars 2023.

En prévision de l'année financière 2023-2024, la grille tarifaire a été revue et majorée de 3,00 % au 1^{er} avril 2023, conformément à la Politique de financement des services publics.

4.11 Liste des enquêtes statistiques⁴

Les enquêtes auprès des individus ou des ménages

- Enquête québécoise sur la parentalité 2022
- Enquête québécoise sur la découverte de produits culturels et le numérique
- Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021
- Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023
- Enquête québécoise sur la survivance au cancer 2023
- Enquête québécoise sur la violence entre partenaires intimes
- Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021
- Enquête québécoise sur le cannabis 2022
- Enquête québécoise sur le cannabis 2023
- Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022
- Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022
- Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2023
- Enquête québécoise sur l'intimidation 2022
- Enquête québécoise sur l'intimidation 2023 – Volet Premières Nations (aussi appelée Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté – Volet Premières Nations)
- Enquête relative à la maltraitance en établissements exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée
- Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik 2022
- Enquête sur la valorisation du personnel scolaire
- Enquête sur l'accès aux soins de santé pour les personnes vulnérables (2025)
- Enquête sur les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – Volet E26

4. Toutes les enquêtes menées en 2022-2023 sont listées dans la présente section, peu importe l'étape de réalisation (planification, démarrage, collecte, analyse, diffusion des résultats, etc.).

- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – Volet spécial « Devenir adulte, devenir parent – projet préparation à la parentalité »
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage E1
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage E2
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage E3
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage E4
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage P5
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage P6
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Volet Stress enfant – Passage E2
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Volet Stress enfant – Passage E3
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Volet Stress enfant – Passage E4
- Étude pour l'évaluation de la maternelle 4 ans à temps plein
- Étude sur le développement des enfants en contexte de pandémie
- Étude sur le vécu des adolescents dans les milieux sportifs au Québec (2022-2023)
- Étude sur les connaissances et les attitudes des particuliers à l'égard des taxes et des impôts
- Étude sur l'expérience des adultes ayant reçu des services dans le cadre d'un processus judiciaire

Les enquêtes auprès des entreprises privées ou des institutions

- Enquête annuelle sur l'investissement minier
- Enquête annuelle sur l'investissement minier (préliminaire)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances métalliques
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (minéraux)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (pierre, granulat, argile et minéraux réfractaires)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (tourbe)
- Enquête annuelle sur les opérations de forage carottier
- Enquête mensuelle sur la production minérale

- Enquête québécoise sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres
- Enquête québécoise sur les organismes communautaires Famille 2023
- Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec
- Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec
- Enquête sur la fréquentation des institutions muséales
- Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec
- Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec
- Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec
- Enquête sur la pomme de terre au Québec – Écoulement de la récolte de 2021
- Enquête sur la pomme de terre au Québec – Ensemencement en 2022
- Enquête sur la pomme de terre au Québec – Récolte en 2022
- Enquête sur la productivité des entreprises québécoises
- Enquête sur la rémunération globale 2022⁵
- Enquête sur la rémunération globale 2023⁵
- Enquête sur la vente de livres neufs au Québec
- Enquête sur l'apiculture au Québec
- Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec
- Enquête sur le numérique dans les entreprises 2022
- Enquête sur l'économie sociale au Québec, deuxième édition, 2023
- Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation au Québec en 2021-2022⁵
- Enquête sur les statistiques avicoles – Volet « Poussins de type chair »
- Enquête sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et organismes du secteur des arts de la scène au Québec
- Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal⁵
- Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec 2021⁵

5. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

- Enquête sur les projections cinématographiques
- Enquête sur les ventes de livres numériques
- Enquête sur l'évaluation des services aux entreprises 2021
- Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires 2020
- Enquête trimestrielle sur le forage carottier
- Étude sur la langue des outils de commerce électronique des entreprises
- Étude sur la rémunération et les incitatifs offerts dans le secteur des assurances
- Étude sur les connaissances et les attitudes des sociétés à l'égard des taxes et des impôts
- Enquête sur les organismes d'action communautaire au Québec

Les enquêtes auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise

- Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture 2020-2021
- Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture 2021-2022
- Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture 2020
- Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture 2022
- Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise
- Enquête sur les projets d'investissement au Québec, données provisoires et intentions⁶
- Enquête sur les projets d'investissement au Québec, données réelles⁶
- Enquête sur les statistiques trimestrielles des finances municipales

6. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « entreprises privées ou des institutions ».

4.12 Rapport du vérificateur général et états financiers

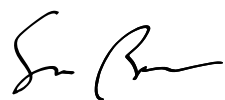
Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.



Simon Bergeron
Statisticien en chef de l'Institut de la statistique du Québec

Québec, le 14 juin 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;

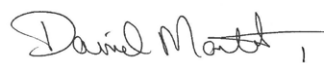
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 CPA AUDITEUR

Daniel Martel, CPA auditeur
Directeur principal d'audit
Québec, le 14 juin 2023

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	23 334 700 \$	22 734 700 \$	20 523 000 \$
Services rendus	28 278 522	28 533 870	19 462 425
Autres revenus	-	390 179	52 500
	51 613 222	51 658 749	40 037 925
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	33 428 000	33 533 775	29 089 392
Honoraires professionnels	6 239 142	5 950 645	1 799 108
Services et fournitures informatiques	5 461 329	3 549 448	1 689 865
Loyers	2 474 171	2 474 804	2 095 385
Amortissement des immobilisations corporelles	1 653 212	1 532 492	1 331 896
Achats de données statistiques	252 905	808 282	488 583
Communications	667 166	793 557	773 934
Frais de déplacement et de séjour	610 448	567 975	24 369
Frais de bureau	155 430	210 482	122 993
Impression	281 715	169 043	147 925
Frais de formation	264 567	155 950	166 286
Autres charges	125 137	123 103	134 653
	51 613 222	49 869 556	37 864 389
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	-	1 789 193	2 173 536
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 922 762	8 922 762	6 749 226
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	8 922 762 \$	10 711 955 \$	8 922 762 \$

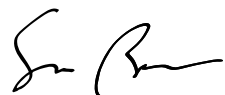
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État de la situation financière au 31 mars 2023

	2023	2022
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	3 863 837 \$	8 732 951 \$
Débiteurs (note 5)	9 969 116	12 583 295
Subvention de fonctionnement à recevoir	17 603 950	15 363 700
Services rendus non facturés	3 500 727	998 575
	34 937 630	37 678 521
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus (note 6)	3 605 303	2 906 260
Revenus perçus d'avance	19 921 268	24 572 486
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	3 406 968	3 038 897
Dette à long terme (note 7)	675 378	786 465
Provision pour congés de maladie (note 8)	3 135 824	3 809 530
	30 744 741	35 113 638
ACTIFS FINANCIERS NETS	4 192 889	2 564 883
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 9)	4 456 617	4 358 724
Charges payées d'avance	2 062 449	1 999 155
	6 519 066	6 357 879
EXCÉDENT CUMULÉ	10 711 955 \$	8 922 762 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Simon Bergeron
Statisticien en chef de l'Institut de la statistique du Québec

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État de la variation des actifs financiers nets de l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	- \$	1 789 193 \$	2 173 536 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	(1 937 640)	(1 630 385)	(1 915 643)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	1 653 212	1 532 492	1 331 896
	(284 428)	(97 893)	(583 747)
Acquisition de charges payées d'avance	(1 856 800)	(1 594 209)	(1 856 798)
Utilisation de charges payées d'avance	1 763 882	1 530 915	561 126
	(92 918)	(63 294)	(1 295 672)
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	(377 346)	1 628 006	294 117
Actifs financiers nets au début de l'exercice	2 564 883	2 564 883	2 270 766
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	2 187 537 \$	4 192 889 \$	2 564 883 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	1 789 193 \$	2 173 536 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 532 492	1 331 896
Charges de l'exercice de la provision pour congés de maladie	321 321	854 030
	3 643 006	4 359 462
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Débiteurs	2 614 179	(7 168 871)
Subvention de fonctionnement à recevoir	(2 240 250)	817 500
Services rendus non facturés	(2 502 152)	(214 229)
Charges payées d'avance	(63 294)	(1 295 672)
Créditeurs et frais courus	763 946	(223 849)
Revenus perçus d'avance	(4 651 218)	1 717 296
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	368 071	255 705
Prestations versées de la provision pour congés de maladie	(995 027)	(893 903)
	(6 705 745)	(7 006 023)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(3 062 739) \$	(2 646 561) \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 695 288) \$	(1 926 563) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des flux de trésorerie (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme remboursée et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(111 087) \$	(107 795) \$
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(4 869 114)	(4 680 919)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 732 951	13 413 870
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	3 863 837 \$	8 732 951 \$

	2023	2022
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Intérêts reçus	354 108 \$	41 250 \$
Intérêts versés	15 479 \$	18 572 \$

Un montant de 47 310 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est inclus dans les créditeurs et frais courus au 31 mars 2023 (112 213 \$ au 31 mars 2022).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 mars 2023

1. Constitution et objet

L'Institut de la statistique du Québec (l'Institut), constitué en vertu de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011)*, a pour mission de fournir des informations statistiques qui sont fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'Institut n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la présentation de ses états financiers, l'Institut utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'Institut par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les services rendus non facturés, la durée de vie utile des immobilisations corporelles ainsi que la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devise étrangère.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs (excluant les taxes à recevoir) ainsi que les services rendus non facturés sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et frais courus (excluant les déductions à la source à payer et les taxes à payer), la provision pour indemnités de vacances dues aux employés ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec

La subvention est constatée dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elle est autorisée, que l'entité a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Services rendus

Les revenus pour services rendus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Les services rendus non facturés comprennent les honoraires et les déboursés non facturés aux clients à la valeur nette de réalisation. Les revenus perçus d'avance se composent de travaux facturés à l'avance. Une perte sur contrat est constatée dès que l'Institut détermine que le projet sera non rentable.

Charges

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

Passifs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux puisque l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour indemnités de vacances dues aux employés

La provision pour indemnités de vacances dues aux employés n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés doivent être prises dans l'exercice suivant.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont par leur nature généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile :

Améliorations locatives	5 ans
Ameublement	5 ans
Développement informatique	5 ans
Équipement divers	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Équipement informatique	4 ans
Logiciels	4 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Elles seront imputées aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

3. Modifications comptables

Adoption de nouvelle norme comptable SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1er avril 2022, l'Institut a adopté le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par l'Institut s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges;
- Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif;
- L'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de l'entité.

4. Marge de crédit autorisée

L'Institut dispose d'un crédit rotatif de 3 000 000 \$ auprès du Fonds général du fonds consolidé du revenu (3 000 000 \$ en 2022). Les avances portent intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada et viennent à échéance le 31 mai 2023. Au 31 mars 2023, aucune avance n'a été contractée (nul en 2022).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

5. Débiteurs

	2023	2022
Comptes clients	9 701 687 \$	12 202 770 \$
Intérêts courus à recevoir	36 826	7 682
Taxes à recevoir	230 603	372 843
	9 969 116 \$	12 583 295 \$

6. Créditeurs et frais courus

	2023	2022
Fournisseurs	766 759 \$	674 514 \$
Frais courus à payer	331 312	253 686
Déductions à la source à payer	571 395	502 263
Traitements et temps supplémentaire à payer	1 859 333	1 390 392
Taxes à payer	76 504	85 405
	3 605 303 \$	2 906 260 \$

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

7. Dette à long terme

	2023	2022
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 150 087 \$, portant intérêt au taux de 2,73 %, remboursable en versements mensuels de 2 673 \$ incluant les intérêts et échéant en février 2024.	29 058 \$	59 882 \$
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 28 533 \$, portant intérêt au taux de 1,95 %, remboursable en versements mensuels de 499 \$ incluant les intérêts et échéant en mai 2025.	12 705	18 382
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 194 129 \$, portant intérêt au taux de 1,95 % remboursable en versements mensuels de 3 393 \$ incluant les intérêts et échéant en octobre 2025.	102 659	140 969
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 601 712 \$, portant intérêt au taux de 2,13 % remboursable en versements mensuels de 3 901 \$ incluant les intérêts et échéant en mars 2036.	530 956	567 232
	675 378 \$	786 465 \$

	Capital	Intérêts	Total
Échéancier de la dette au 31 mars 2023 :			
2024	109 932 \$	13 024 \$	122 956 \$
2025	82 492	11 022	93 514
2026	62 191	9 460	71 651
2027	38 303	8 512	46 815
2028	39 104	7 780	46 884
2029 et plus	343 356	30 033	373 389

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

8. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur pour l'année civile 2022. Ainsi, l'Institut a estimé un montant de compensation à 6 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022.

Les cotisations de l'Institut, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS jusqu'au 31 décembre 2022, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 2 019 192 \$ (2022 : 1 994 653 \$). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour congés de maladie

L'Institut dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Les fonctionnaires et les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Pour les professionnels, des dispositions transitoires sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2024. Ces dispositions transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2019. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Pour les fonctionnaires, les mêmes dispositions transitoires étaient applicables du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2022. Ainsi, les journées de congé de maladie toujours inutilisées de la banque constituée le 1^{er} avril 2017 ont été payées à 70 % au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023.

Les employés cadres n'accumulent pas de journées de congés de maladie, mais bénéficient de conditions d'utilisation du programme à l'égard des journées accumulées en date de leur promotion.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour congés de maladie (suite)

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2023 :

	2023	2022
Taux d'indexation	2,00 %	2,00 %
Progression des salaires nets d'inflation	0,50 %	0,50 %
Taux d'actualisation pondéré	4,14 %	2,90 %
Durée résiduelle moyenne pondérée	7,66 ans	6,93 ans

Les variations de la provision des congés de maladie se détaillent comme suit :

	2023	2022
Solde au début	3 809 530 \$	3 849 403 \$
Charge de l'exercice	321 321	854 030
Prestations versées au cours de l'exercice	(995 027)	(893 903) ⁽¹⁾
Solde à la fin	3 135 824 \$	3 809 530 \$

⁽¹⁾ Le solde à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2022 comprend un montant de 67 213 \$ qui a été versé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

9. Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	31 mars 2023
En \$								
Coût								
Solde au début	2 612 108	540 869	6 827 791	176 001	3 526	3 892 591	2 350 479	16 403 365
Acquisitions	8 297	5 768	880 096 ¹	1 279		465 267	269 678	1 630 385
Radiations		(4 405)				(203 283)	(31 868)	(239 556)
Solde à la fin	2 620 405	542 232	7 707 887	177 280	3 526	4 154 575	2 588 289	17 794 194
Amortissement cumulé								
Solde au début	1 779 449	526 144	5 133 986	126 200	1 744	2 667 886	1 809 232	12 044 641
Amortissement	237 472	3 972	454 439	49 509	353	535 081	251 666	1 532 492
Radiations		(4 405)				(203 283)	(31 868)	(239 556)
Solde à la fin	2 016 921	525 711	5 588 425	175 709	2 097	2 999 684	2 029 030	13 337 577
Valeur nette comptable	603 484	16 521	2 119 462	1 571	1 429	1 154 891	559 259	4 456 617

1. Le total des immobilisations inclut des immobilisations en cours de développement pour un total de 822 569 \$. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

9. Immobilisations corporelles (suite)

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	31 mars 2022
En \$								
Coût								
Solde au début	2 521 051	542 614	6 108 220	194 491	3 526	3 176 971	1 983 316	14 530 189
Acquisitions	91 057	4 390	719 571	-	-	722 378	378 247	1 915 643
Radiations	-	(6 135)	-	(18 490)	-	(6 758)	(11 084)	(42 467)
Solde à la fin	2 612 108	540 869	6 827 791	176 001	3 526	3 892 591	2 350 479	16 403 365
Amortissement cumulé								
Solde au début	1 557 442	528 712	4 702 302	93 972	1 391	2 243 113	1 628 280	10 755 212
Amortissement	222 007	3 567	431 684	50 718	353	431 531	192 036	1 331 896
Radiations	-	(6 135)	-	(18 490)	-	(6 758)	(11 084)	(42 467)
Solde à la fin	1 779 449	526 144	5 133 986	126 200	1 744	2 667 886	1 809 232	12 044 641
Valeur nette comptable	832 659	14 725	1 693 805	49 801	1 782	1 224 705	541 247	4 358 724

1. Les acquisitions d'améliorations locatives comprennent un montant de 346 494 \$ acquis en contrepartie d'une dette à long terme du même montant n'ayant pas entraîné de mouvement de trésorerie.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

10. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. L'exposition maximale de l'Institut au risque de crédit est liée à la trésorerie, aux débiteurs (excluant les taxes à recevoir) et aux services rendus non facturés.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est faible étant donné qu'il est déposé auprès du fonds général du Fonds consolidé du revenu.

L'Institut ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses débiteurs et des services rendus non facturés. En effet, la majorité de ses clients sont à l'intérieur du périmètre gouvernemental. Ainsi, le risque de crédit est moindre compte tenu de l'assurance du recouvrement de ces débiteurs.

	2023	2022
Débiteurs :		
Moins de 30 jours	9 466 434 \$	9 378 894 \$
De 30 à 60 jours	112 327	2 764 298
Plus de 60 jours	159 752	67 260
	9 738 513	12 210 452
Services rendus non facturés	3 500 727	998 575
	13 239 237 \$	13 209 027 \$

L'Institut n'a constitué aucune provision pour mauvaises créances pour les débiteurs présentés dans le tableau précédent.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

10. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'Institut gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'Institut établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels, qui sont tous dus dans le prochain exercice, à l'exception de la dette à long terme (note 7), se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an
Fournisseurs	766 759 \$
Frais courus à payer	331 312
Traitements et temps supplémentaire à payer	1 859 333
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	3 406 968
Total	6 364 372 \$

L'Institut présente à la note 7, les versements contractuels (capital et intérêt) de sa dette.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

10. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'institut est exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de sa dette à long terme, qui porte intérêt à taux fixe. Toutefois, le risque est minime puisqu'une variation de taux d'intérêt ne ferait pas varier les flux de trésorerie et que l'Institut a l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

11. Obligations contractuelles et droits contractuels

Obligations contractuelles

L'Institut s'est engagé en vertu de contrats auprès de parties non apparentées, à verser des sommes au cours des prochaines années en contrepartie de services reçus de ses fournisseurs. Les échéanciers de ses contrats se détaillent comme suit :

	Solde au	Échéancier au 31 mars				
	31 mars 2023	2024	2025	2026	2027	2028 et plus
	En \$					
Obligations contractuelles avec des parties apparentées						
Honoraires professionnels	8 000	8 000	-	-	-	-
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées						
Honoraires professionnels	4 299 493	4 024 848	274 645	-	-	-
Acquisition d'un logiciel et honoraires professionnels	2 429 619	392 722	373 172	373 172	373 172	917 381
Achats de données	797 231	536 853	211 500	48 878	-	-
Services et fournitures informatiques	1 054 445	483 542	420 227	150 676	-	-
	8 580 788	5 437 965	1 279 544	572 726	373 172	917 381
Total	8 588 788	5 445 965	1 279 544	572 726	373 172	917 381

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

11. Obligations contractuelles et droits contractuels (suite)

Droits contractuels

L'Institut a conclu différentes ententes en vertu desquelles elle recevra des contributions de la part de certains de ses partenaires. Les droits contractuels futurs s'établissent comme suit :

	Solde au 31 mars 2023	Échéancier au 31 mars				
		2024	2025	2026	2027	2028 et plus
		En \$				
Droits contractuels avec des parties apparentées						
Ententes de service	25 224 497	8 093 744	4 952 603	3 341 930	2 053 603	6 782 617
Droits contractuels avec des parties non apparentées						
Ententes de service	10 303 266	2 043 885	1 588 528	1 947 813	944 608	3 778 432
Total	35 527 763	10 137 629	6 541 131	5 289 743	2 998 211	10 561 049

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2023

12. Opérations entre apparentés

L'Institut est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité de direction générale ainsi que du statisticien en chef de l'Institut.

Aucune transaction n'a été conclue entre l'Institut et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

L'Institut n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Annexes



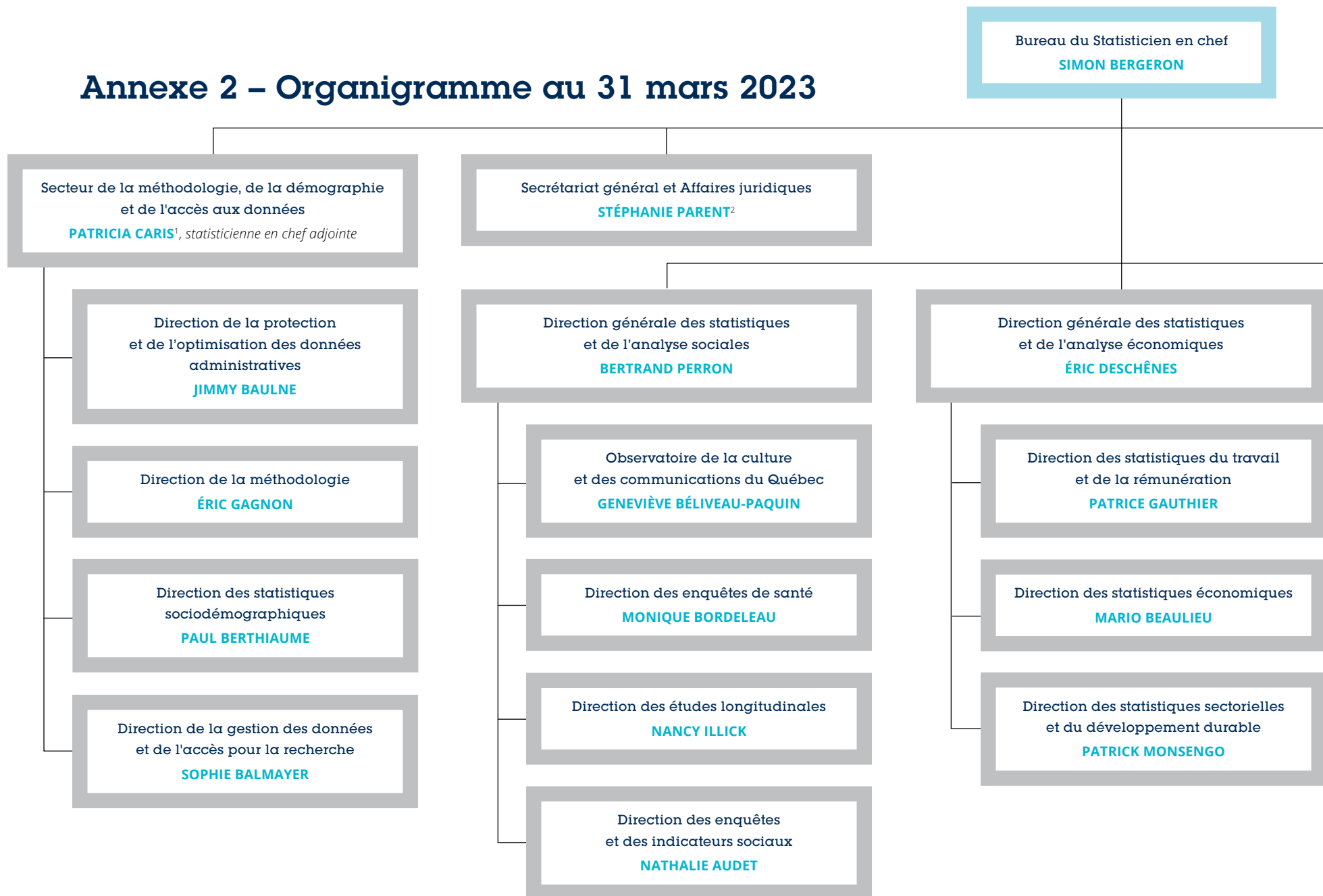
Annexe 1 – Liste des comités consultatifs

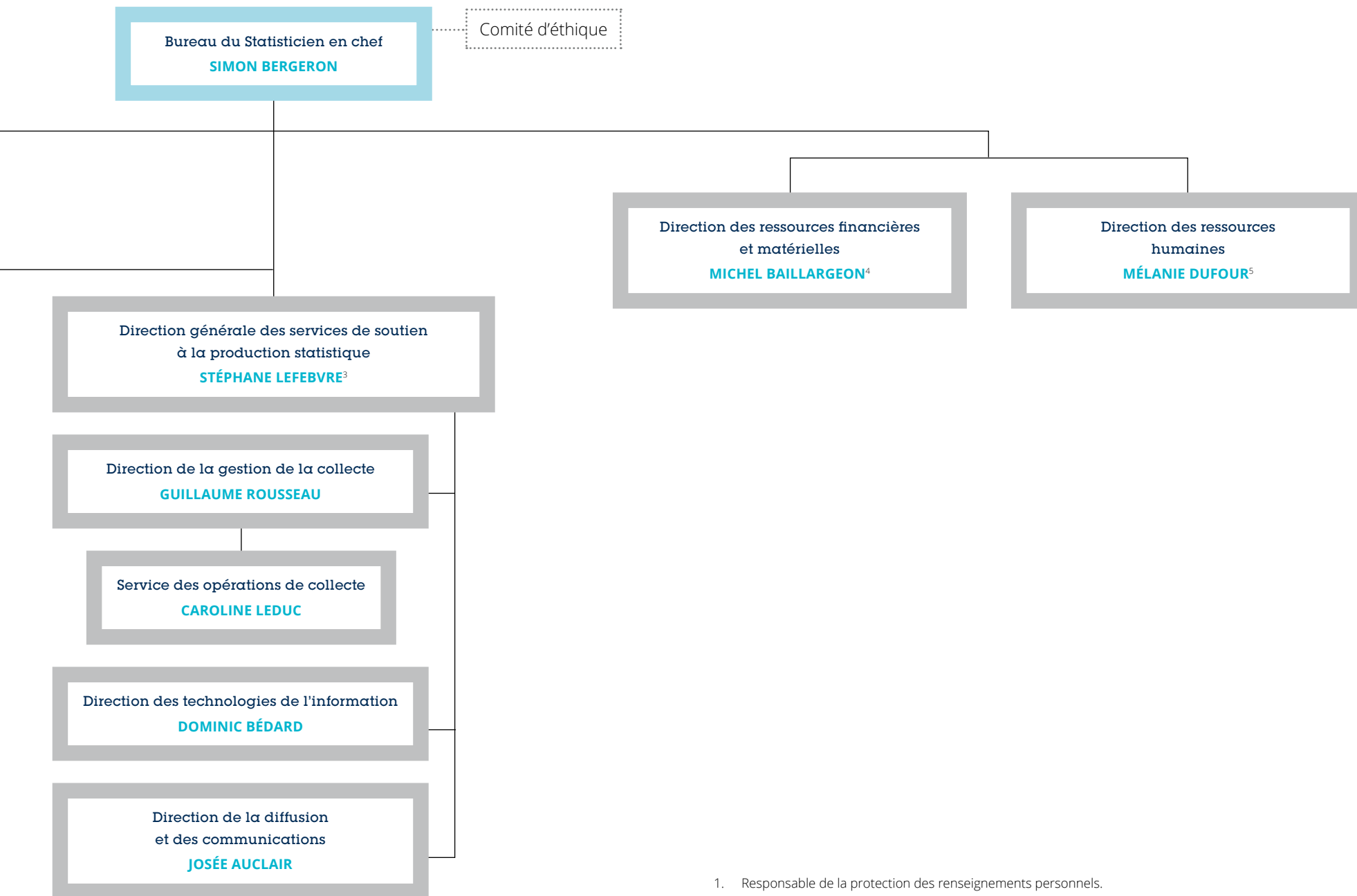
COMITÉS CONSULTATIFS

- ▶ Comité de concertation « Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (Université de Montréal) – Institut de la statistique du Québec »
- ▶ Comité de coordination de l'Observatoire des tout-petits
- ▶ Comité de l'étude *Early Life Cohort Feasibility Study* menée au Royaume-Uni
- ▶ Comité de l'*Étude sur le développement des enfants en contexte de pandémie*
- ▶ Comité de liaison « Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) – Institut de la statistique du Québec (ISQ) »
- ▶ Comité de travail du volet Premières Nations de l'*Enquête québécoise sur l'intimidation 2023*
- ▶ Comité de travail sur la méthodologie de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM) et de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle* (EQPPM) auquel siège aussi l'Infocentre de santé publique
- ▶ Comité de travail sur le développement de la mesure et de la surveillance globale de la santé et du bien-être des Premières Nations et des Inuit
- ▶ Comité de travail volet soutien à l'intervention de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICIDJE)
- ▶ Comité des partenaires financiers de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec
- ▶ Comité des représentants des partenaires financiers de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec
- ▶ Comité directeur de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, deuxième édition (*Grandir au Québec*)
- ▶ Comité directeur de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1)
- ▶ Comité directeur de l'Observatoire des statistiques sur l'environnement et le développement durable
- ▶ Comité d'orientation et de suivi de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1)
- ▶ Comité exécutif de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICIDJE)
- ▶ Comité « Fonds de recherche du Québec (FRQ) – Institut de la statistique du Québec (ISQ) »

- ▶ Comité « Institut national de santé publique du Québec – santé mentale COVID »
- ▶ Comité interministériel « Économie sociale »
- ▶ Comité organisateur du *Canadian Alliance for Regional Risk Factor Surveillance (CARRFS)*
- ▶ Comité « Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) – Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) – Institut de la statistique du Québec (ISQ) »
- ▶ Comité scientifique de l'Observatoire des tout-petits
- ▶ Comités législatifs « Revenu Québec »
- ▶ Comités opérationnels « Revenu Québec »
- ▶ Table de concertation nationale en surveillance
- ▶ Comité d'orientation de projet propre à chacune des enquêtes suivantes :
 - *Enquête québécoise sur la découverte de produits culturels et le numérique*
 - *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*
 - *Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*
 - *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023*
 - *Enquête québécoise sur le cannabis 2022*
 - *Enquête québécoise sur le cannabis 2023*
 - *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022*
 - *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*
 - *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2023*
 - *Enquête québécoise sur l'intimidation 2022*
 - *Enquête relative à la maltraitance en établissements exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins longue durée*
 - *Enquête sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et organismes du secteur des arts de la scène au Québec*
 - *Enquête sur les organismes d'action communautaire au Québec*
 - *Enquête sur les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté*
 - *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec)*

Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2023





1. Responsable de la protection des renseignements personnels.
2. Responsable de l'accès à l'information.
3. Chef de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO).
4. Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).
5. Responsable de l'éthique.

Annexe 3 – Liste des publications

CULTURE ET MÉDIAS

- La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2021, Optique culture, n° 84, octobre 2022
- La fréquentation des cinémas en 2021, Optique culture, n° 82, mai 2022
- La fréquentation des institutions muséales en 2021, Optique culture, n° 85, décembre 2022
- La première année de données d'écoutes audio pour le Québec sur les services de musique en continu. Faits saillants (nouveau)
- Le marché québécois de la musique enregistrée en 2021, Optique culture, n° 83, juin 2022
- Les dépenses en culture des municipalités en 2020, Optique culture, n° 86, février 2023
- Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec. Édition 2022

DÉMOGRAPHIE ET POPULATION

- Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2022
- La migration interrégionale au Québec en 2021-2022 : Montréal voit ses pertes diminuer après avoir accusé un déficit record l'année précédente, Bulletin sociodémographique, vol. 27, n° 1, janvier 2023
- La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2021, Bulletin sociodémographique, vol. 26, n° 2, mai 2022
- Le bilan démographique du Québec. Édition 2022
- Les naissances au Québec et dans les régions en 2021, Bulletin sociodémographique, vol. 26, n° 3, juin 2022
- Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2066, Bulletin sociodémographique, vol. 26, n° 4, juillet 2022

ÉCONOMIE

- Bulletin Commerce international de marchandises du Québec (4 parutions)
- Bulletin d'analyse – Indice de vitalité économique des territoires. Édition 2023
- Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec. Édition 2022
- Comptes économiques du Québec (diffusion trimestrielle, 4 parutions)

- Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Intentions 2022
- Le modèle intersectoriel du Québec : Fonctionnement et applications. Édition 2022
- Modèle intersectoriel du Québec : Impact économique et incidence environnementale des exportations de produits manufacturiers en 2018, édition 2022
- Modèle intersectoriel du Québec : Impact économique et incidence environnementale pour le Québec pour une sélection de secteurs productifs, édition 2022
- Produit intérieur brut par industrie au Québec (diffusion mensuelle, 12 parutions)
- Produit intérieur brut régional par industrie au Québec. Édition 2022
- Régionalisation québécoise des dépenses en immobilisations et réparations : concepts, définitions, notes et précisions méthodologiques – Édition révisée de juin 2022
- Stat-EXPRESS : Bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels (48 parutions)

EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- Analyse comparative des tendances historiques relatives à la rémunération horaire des femmes et des hommes au Québec dans les grands groupes professionnels, Bulletin Marché du travail et rémunération, n° 34, novembre 2022
- Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2011-2021, vol. 18
- Aperçu méthodologique – Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG) – Collecte 2021
- Bilan du marché du travail au Québec en 2022
- Comparaison de la rémunération des ouvriers de l'administration québécoise avec celle des ouvriers des entreprises québécoises de 200 employés et plus, Bulletin Marché du travail et rémunération, n° 31, avril 2022
- Étude sur l'évolution du pouvoir d'achat des employés de l'administration québécoise durant la décennie 2010
- Étude sur l'évolution du pouvoir d'achat des employés de l'administration québécoise durant la décennie 2010 – Faits saillants
- Évolution du marché du travail dans les MRC – Bilan de l'année 2020
- Évolution du marché du travail dans les MRC – Bilan de l'année 2021
- Faits saillants du Bilan du marché du travail au Québec en 2022

- L'aptitude au travail au Québec chez les personnes inactives et ayant des incapacités en 2017, Bulletin Marché du travail et rémunération, n° 32, juillet 2022
- Les postes vacants au Québec (diffusion trimestrielle, 5 parutions)
- Participation des travailleurs âgés au marché du travail et intentions à l'égard de l'âge de la retraite – Faits saillants
- Participation des travailleurs plus âgés au marché du travail et intentions à l'égard de l'âge de la retraite au Québec, Bulletin Marché du travail et rémunération, n° 33, septembre 2022
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2022
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2022 – Faits saillants
- Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec (diffusion mensuelle, 12 parutions)
- Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2021
- Revenu disponible par habitant. Bilan de l'année 2020 à l'échelle du Québec et de ses régions
- Revenu et faible revenu des particuliers en 2020 : répercussions de la première année de la pandémie de COVID-19 (nouveau)

ENTREPRENEURIAT ET PME

- Attentes des entreprises du Québec (diffusion trimestrielle, 1 parution)
- Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises 2020 – Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée
- Situation et attentes des entreprises du Québec (diffusion trimestrielle, 3 parutions)

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Empreinte carbone des ménages au Québec, 2017 (nouveau)
- Empreinte carbone des ménages au Québec, 2018
- Empreinte carbone des ménages au Québec. Une première estimation basée sur la consommation (nouveau)
- Recueil des indicateurs de développement durable (mise à jour en continu, 3 parutions)
- Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (mise à jour en continu, 4 parutions)

FAMILLES ET MÉNAGES

- Enfants de maternelle 5 ans en 2021-2022 : quarantaines et situation d'emploi des parents pendant la pandémie de COVID-19 (nouveau)
- Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021 – Faits saillants (nouveau)
- Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021 – Portrait statistique (nouveau)

PORTRAITS TERRITORIAUX ET MULTITHÉMATIQUES

- Indicateurs de progrès du Québec. Mesure du bien-être et de la richesse nationale – Cadre conceptuel et méthodologique (nouveau)
- Indicateurs de progrès du Québec pour la mesure du bien-être et de la richesse nationale – Tableau de bord (mise à jour en continu, 8 parutions) (nouveau)
- Indicateurs de progrès du Québec. Cadre de mesure (nouveau)
- Indicateurs de progrès du Québec. Résultats et analyse, édition 2022 (nouveau)
- Le Québec chiffres en main, édition 2022
- Modifications aux municipalités du Québec (mise à jour en continu, 8 parutions)
- Modifications aux municipalités du Québec 2022
- Panorama des régions du Québec. Édition 2022
- Québec Handy Numbers, 2022 Edition
- Système du code géographique du Québec – Guide explicatif et lexique. Édition 2021
- Tableau statistique canadien (22 mises à jour)

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Association entre la consommation de cannabis au début de la vie adulte et certains comportements mesurés durant l'adolescence (nouveau)
- Comportements problématiques adoptés par les élèves du secondaire – Facteurs communs et facteurs spécifiques (nouveau)
- Comportements problématiques adoptés par les élèves du secondaire – Facteurs communs et facteurs spécifiques (Faits saillants) (nouveau)

- Enquête québécoise sur l'activité physique et le sport 2018-2019 – Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée (nouveau)
- Enquête québécoise sur l'activité physique et le sport 2018-2019 – Tome 1 – Étude des facteurs associés à la pratique d'activité physique de loisir (nouveau)
- Enquête québécoise sur l'activité physique et le sport 2018-2019 – Tome 2 – Étude des facteurs associés à l'utilisation des installations récréatives et sportives (nouveau)
- Enquête québécoise sur le cannabis 2021 – La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. Portrait et évolution de 2018 à 2021
- Enquête québécoise sur le cannabis 2021 – Méthodologie de l'enquête
- Enquête québécoise sur le cannabis 2022 : premiers résultats

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

- Achats en ligne au Québec en 2020, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 11, décembre 2022
- Demande de financement externe des PME québécoises en 2020, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 12, février 2023
- Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires 2020. Cahier technique et méthodologique
- L'accès à Internet à domicile au Québec en 2020 (nouveau)
- L'aide fiscale du gouvernement du Québec pour la R-D industrielle, 2015-2019, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 7, mai 2022
- L'utilisation d'Internet et des technologies dans les entreprises québécoises en 2020, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 8, mai 2022
- La connaissance et l'utilisation de la propriété intellectuelle dans les entreprises au Québec entre 2017 et 2019, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 9, juillet 2022
- La recherche et développement dans les entreprises au Québec en 2020, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 10, septembre 2022
- Les internautes et le téléphone intelligent au Québec en 2020 (nouveau)

SECTEURS ÉCONOMIQUES

AGRICULTURE

- Faits saillants de l'Enquête sur la pomme de terre au Québec – Écoulement de la récolte de 2020
- Faits saillants de l'Enquête sur l'apiculture – Enquête 2021
- Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec – Édition 2022

FINANCE

- Courtage de détail en valeurs mobilières au Québec (diffusion trimestrielle, 3 parutions)
- Fonds communs de placement au Québec (diffusion semestrielle, 2 parutions)

MINES

- Mines en chiffres – L'investissement minier au Québec en 2021

SOCIÉTÉ ET CONDITIONS DE VIE

- Engagement social et participation politique des jeunes de 23 ans nés au Québec (nouveau)
- La pratique du bénévolat au Québec en 2018 (nouveau)

PUBLICATIONS EXTERNES

Certains employés de l'Institut ont réalisé des publications diffusées par l'entremise d'autres médias que le site Web de l'Institut ou ont contribué à celles-ci :

- GAGNON, Éric (2023). « Nouvelles de l'Institut de la statistique du Québec », *Convergence*, [En ligne], vol. XXVIII, n° 1, p. 15-16.
- FONTAINE, C., M. T. TU, H. DESROSIERS, D. PROVENÇAL, N. ILLICK et B. PERRON (2022). "Growing Up in Québec: the experience of a pilot study", *Longitudinal and Life Course Studies*, [En ligne], juillet, p. 1-19. doi : [10.1332/175795921X16562384510850](https://doi.org/10.1332/175795921X16562384510850).
- DROUIN S., É. RIZKALLAH, F. CONUS, S. LARNEY, N. KAUR, C. D. DJADE, D. JUTRAS-ASWAD (2023). "Association Between Markers of Vulnerability for Cannabis-Related Harms and Source of Supply: Secondary Analysis of a Representative Population Survey", *Canadian Journal of Psychiatry*, [En ligne], vol. 8, n° 2, février, p. 109-118. doi : [10.1177/07067437221128470](https://doi.org/10.1177/07067437221128470).

« La statistique au
service de la société :
la référence au Québec »

« L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec. Celles-ci enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise. »

statistique.quebec.ca